

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

BOURSE



QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE N° 13052 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine JEU 15 JANVIER 1987

## Un rapt en quête d'auteur

Quels qu'en soient les auteurs, l'enlèvement du journaliste français Roger Auque, mardi 13 janvier à Beyrouth, constitue un rude coup pour les autorités françaises. Il illustre en effet l'extrême difficulté de la tâche qu'elles se sont fixée en recherchant en priorité la libération des otages français détenus au Liban. Une tâche qui pourrait s'apparenter décidément aux travaux de Sisyphe tant sont grandes la résilience et le cynisme des nombreux commandés de la politique de Paris au Proche-Orient.

Le rapt, soigneusement prémédité, de Roger Auque n'a toujours pas été revendiqué. Ce silence des ravisseurs n'est pas fait pour surprendre car les preneurs d'otages de Beyrouth ont appris au fil des ans à maîtriser l'art du suspense, le poussant à l'occasion au plus atroce. La famille de Michel Seurat en sait quelque chose, et aussi celles de ces otages juifs libanais dont on annonce régulièrement l'assassinat, photos à l'appui, sans qu'on puisse dans la plupart des cas retrouver les cadavres.

Les différentes hypothèses que l'on peut formuler à propos de l'enlèvement de Roger Auque ne sont guère rassurantes. Depuis la libération d'Aurel Cornée, le 24 décembre, il est de notoriété publique que les relations franco-libanaises connaissent de nouveaux mauvais jours. L'impression prévaut à Paris que l'Iran n'a pas joué le jeu dans ce dernier épisode, alors que la France avait prouvé sa bonne volonté en réglant un acompte de 330 millions de dollars à valoir sur la dette Eurodif contractée du temps du chah. Ce n'est pas un hasard si M. Chirac a soigneusement évité de remercier Téhéran à l'issue de la libération d'Aurel Cornée, insistant en revanche sur le rôle positif dans cette affaire des Palestiniens et de l'Algérie.

L'Iran a-t-il voulu, par châtiment libanais interposé, se rappeler « au bon souvenir » de la France ? On ne peut pas l'exclure, mais rien non plus ne permet de l'affirmer, même s'il est de plus en plus clair qu'il n'agit en faveur des otages français que si Paris renoue en cause sa politique d'aide militaire à l'Irak.

Parmi les autres hypothèses avancées figure la piste syrienne. Le président Assad aurait été particulièrement irrité d'avoir échoué à faire libérer Aurel Cornée à Damas et aurait pu laisser kidnapper Roger Auque, ne serait-ce que pour se venger plus tard de sa libération. Rien cependant ne vient étayer une telle explication sinon les difficultés croissantes que rencontre le Syrie pour affirmer sa prééminence au Liban.

Dernières hypothèses qu'il n'est pas possible d'écarter : les preneurs d'otages de Beyrouth auraient travaillé mardi pour le colonel Kadiffi, successeur de sa vengeance de la cuisante défaite subie par ses troupes dans le nord du Tchad, à Fada. Le colonel Ebyan n'avait-il pas, la veille, appelé à la « guerre sainte » contre le président Hissène Habré et accusé la France de « combattre l'Islam » ? N'avait-il pas fait assassiner, au lendemain du raid américain contre Tripoli, deux otages britanniques détenus au Liban pour protester contre l'utilisation de bases britanniques par les bombardiers américains ?

Aucun indice ne permet encore de privilégier telle ou telle explication. C'est du moins ce qu'on affirme à Paris, où, sans céder au découragement, on commence à reconnaître qu'il est extrêmement coûteux d'avoir une politique au Proche-Orient comme en Afrique. Coûteux et tragique à la fois. Et les démocraties, le plus part du temps, s'accoutument fort mal des tragédies.

(Lire nos informations page 3.)

Les interventions des banques centrales sans effet

## Le mark continue de monter et le dollar de baisser

L'accélération de la baisse du dollar sur les marchés des changes, très forte depuis le début de la semaine, fait monter dangereusement le mark et menace l'accord sur le réaménagement du SME signé, lundi matin 12 janvier, à Bruxelles. La Banque fédérale d'Allemagne pourrait être contrainte d'abaisser rapidement ses taux.

Quelque chose va se passer dans les prochaines heures ou dans les prochains jours sur les marchés des changes, pronostiquaient, mercredi matin, les opérateurs, en voyant les cours du dollar s'enfoncer en dépit des interventions des banques centrales, essentiellement celle du Japon. Celle d'Allemagne, qui est très peu intervenue, va être contrainte d'abaisser ses taux sans attendre.

Mardi, le dollar tombait à 1,86 DM contre 1,88 DM, mardi, et 1,91 DM, lundi, au plus bas depuis novembre 1980, en route, disaient les opérateurs, vers la barre des 1,80 DM. A Tokyo, il revenait à 6,22 ¥. A Tokyo, la Banque du Japon, en achetant 1,5 milliard de dollars (7,5 milliards depuis vendredi dernier), n'a pu empêcher le billet vert de tomber à 154 yens contre 155,80 yens la veille et 158 yens avant le week-end. Le gouverneur, M. Satochi-Sumita, a déclaré que la Banque du Japon continuerait à intervenir « tant qu'il faudra » pour enrayer la baisse du dollar, tombé presque à son plus bas cours historique de 153,30 yens, touché fin août 1986.

Mardi soir à New-York, les opérateurs vendaient le dollar à pleines brassées, persuadés que le gouvernement des Etats-Unis souhaite un repli supplémentaire de la devise américaine pour tenter de réduire le déficit commercial : ce dernier, on le sait, a battu tous ses records en novembre, s'élevant à 19,2 milliards de dollars, record qui pourrait être égalé en décembre.

FRANÇOIS RENARD.  
(Lire la suite page 23.)

Cellule de crise au ministère de l'équipement

## La vague de froid provoque de graves perturbations

Pour faire face aux graves perturbations provoquées par le froid et les chutes de neige, M. Méhaignerie, ministre de l'équipement, a décidé, le mercredi 14 janvier, de réactiver la cellule de crise qui coordonne l'action du ministère. M. Mitterrand, quant à lui, a fait appel au concours de l'armée.

La neige, qui s'infiltre dans les motrices et déclenche des disjonctions ou des blocages d'aiguillage, est responsable des très importants retards qui ont eu lieu, mercredi matin 14 janvier, à la SNCF, en particulier dans la banlieue parisienne. Impatients, certains voyageurs sont descendus du long des voies pour gagner les gares à pied, et la SNCF a été obligée de couper le courant et parfois d'arrêter toute circulation. Les retards ont pu dépasser une heure. A

Paris, malgré le sablage des chaussées, la circulation a été très difficile. Mercredi, en fin de matinée, le trafic SNCF était redevenu normal.

La cellule de crise mise en place est composée des directions des routes, des transports terrestres, du commissariat aux entreprises, du personnel de la sécurité routière et de la météorologie, ainsi que de la gendarmerie nationale.

(Lire nos informations page 12.)

## Deuxième hiver rigoureux



Dessins parus en février 1986

Janvier 1987

Le pouvoir, l'opposition et les mouvements sociaux

## L'« homme malade » de l'Europe

par Jean-Marie Colombani

Et maintenant ? Tout redevient comme avant, apparemment : les travailleurs retournent à leurs travaux, le gouvernement à sa gestion, le président à ses obligations. C'est pourtant maintenant qu'il faudrait sérieusement ausculter cette société française que personne ne semble plus comprendre. Après dix ans de crise économique, cinq ans de pouvoir de gauche, deux mois de cohabitation, le pays paraît devenu insaisissable et d'autant plus imprévisible que chacun se contente en général de l'observer à travers sa propre grille d'analyse.

La gauche ne voudrait voir, dans les récentes explosions sociales, que le retour en force de ses valeurs traditionnelles. La droite reste sur la lancée d'un libéralisme qui continue de faire du « chacun pour soi » le vecteur « porteur d'avenir », pour employer le langage des conseils en communication.

Ni l'une ni l'autre n'ont cependant complètement raison, ni définitivement tort. Mais ce jeu n'est pas à somme nulle : ce que l'une a perdu n'a pas été, *ipso facto*, gagné par l'autre.

En fait, au-delà du bilan politique immédiat que l'on peut dresser de ces dernières semaines d'agitation non-stop, la France devient l'homme malade de l'Europe.

Le solde politique des événements désigne un vaincu, un vainqueur, et permet d'admirer un équilibriste.

A tout seigneur tout honneur : un gouvernement capable de percuter le mur par deux fois, en si peu de temps, et de s'y cogner aussi fortement, a manifestement besoin de trouver un second sou-

ffle. Sans projet de société autre que la gestion privilégiée de quelques catégories considérées par lui comme décisives, rétif au dialogue social, faible dans un domaine - l'économie - où il avait coutume de jouer les fier-à-bras, ce gouvernement et son chef demeurent assurément le sentiment d'être de ceux qui subissent, plus qu'ils ne conduisent, ballottés qu'ils sont par l'événement.

Sa majorité tient, c'est entendu. Mais elle ne le doit probablement qu'à un hasard de calendrier : l'accord majoritaire n'est respecté que parce que le terme - 1988 - en est déjà fixé.

Les socialistes ont pourtant peu de chances d'en profiter, faute d'avoir pu sortir d'une contradiction embarrassante : ne rien dire est accepté un mode de gestion économique et sociale contestable ; critiquer revenait à faire le procès d'une rigueur établie dès 1982. La crainte de la rue, et de sa récupération par la droite - modèle juin 1968, - a accru la prudence des dirigeants du PS et alimenté en leur sein la querelle sur l'atonie de la direction du parti.

(Lire la suite page 8.)

L'entrée en vigueur de la loi Méhaignerie

## Le pari des loyers libres

Les relations entre propriétaires et locataires ont toujours été difficiles. Après la loi Quilliot, la loi Méhaignerie tente de remédier aux difficultés tout en relançant le marché immobilier. Le Monde consacre un dossier aux différences essentielles entre les deux textes.

La loi Quilliot est morte ! Vive la loi Méhaignerie ! Une des promesses libérales du gouvernement se réalise : les loyers et les relations entre propriétaires et locataires vont sortir du carcan dirigiste jugé insupportable et responsable de toutes les pénuries. Ils vont en sortir, mais à terme. Et ce n'est qu'en 1995 (date ultime d'application des mesures transitoires) que la liberté sera totale.

A première lecture, pourtant, bien des dispositions de la loi Quilliot sont reprises mot pour mot, ou simplement avec des allègements de style ; même les rapports collectifs entre associations et propriétaires institutionnels, publics et privés, perdurent à titre local. Le changement de nom d'auteur suffit-il à les excuser ? La symbolique est puissante en matière de loyer et de logement, où tout est toujours passionnel.

A cet égard, à une époque où des familles de nouveaux pauvres, qui n'avaient aucune vocation de clochards volontaires, vivent dans l'angoisse de ne pas avoir de toit, la disparition de notre législation de la notion de « droit à l'habitat », même si elle n'était qu'un vœu pieux, est significative. Il est vrai que le but avoué de ce texte est d'encourager l'investissement locatif. A terme, et si le pari de M. Méhaignerie réussissait (la liberté totale des loyers devrait permettre de mettre sur le marché suffisamment de logements

locatifs pour que les loyers baissent), ce pourrait être un moyen très indirect et très long de résoudre les problèmes de logement des plus défavorisés.

Tel qu'il est, le texte inquiète les locataires et leurs associations sans satisfaire vraiment les propriétaires et les professionnels de la location (administrateurs de biens et agents immobiliers).

Les premiers se demandent si vraiment, en 1995, à la fin de la période transitoire, ils devront abandonner leur logement, faute de pouvoir souscrire aux exigences excessives de leur propriétaire. Bénéficiaires un peu âgés de la loi de 1948 (soixante-deux ans, par exemple), ils craignent d'avoir à subir une hausse de loyer qui, pour justifiée qu'elle soit, les obligera, la retraite venue et leurs ressources dangereusement diminuées, à déménager dans les pires conditions. Les situations sont si variées dans le secteur locatif privé que les inquiétudes sont fort variables.

JOSÉE DOYÈRE.

(Lire la suite page 22.)

## Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

« La messe est finie », un film de Nanni Moretti  
Un entretien avec le scénariste Yannis Kokkos  
Eric Clapton en concert au Zénith  
Pages 13 à 19

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 528 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 150 pes. ; Grèce, 65 dr. ; Italie, 1.200 Lt. ; Liban, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 326 F CFA ; Suède, 11 cr. ; Suisse, 1,60 S. ; USA, 1,25 \$ ; USA (West Coast), 1,50 \$.

150

# L'année 1986 par PLANTU

JANVIER



**GUERRE DU GOLFE** : reprise de la « guerre des villes ». Vingt-quatre civils sont tués en Irak par l'aviation iranienne.

FÉVRIER



**HAÏTI et PHILIPPINES** : départ en exil des présidents Duvalier et Marcos.

MARS



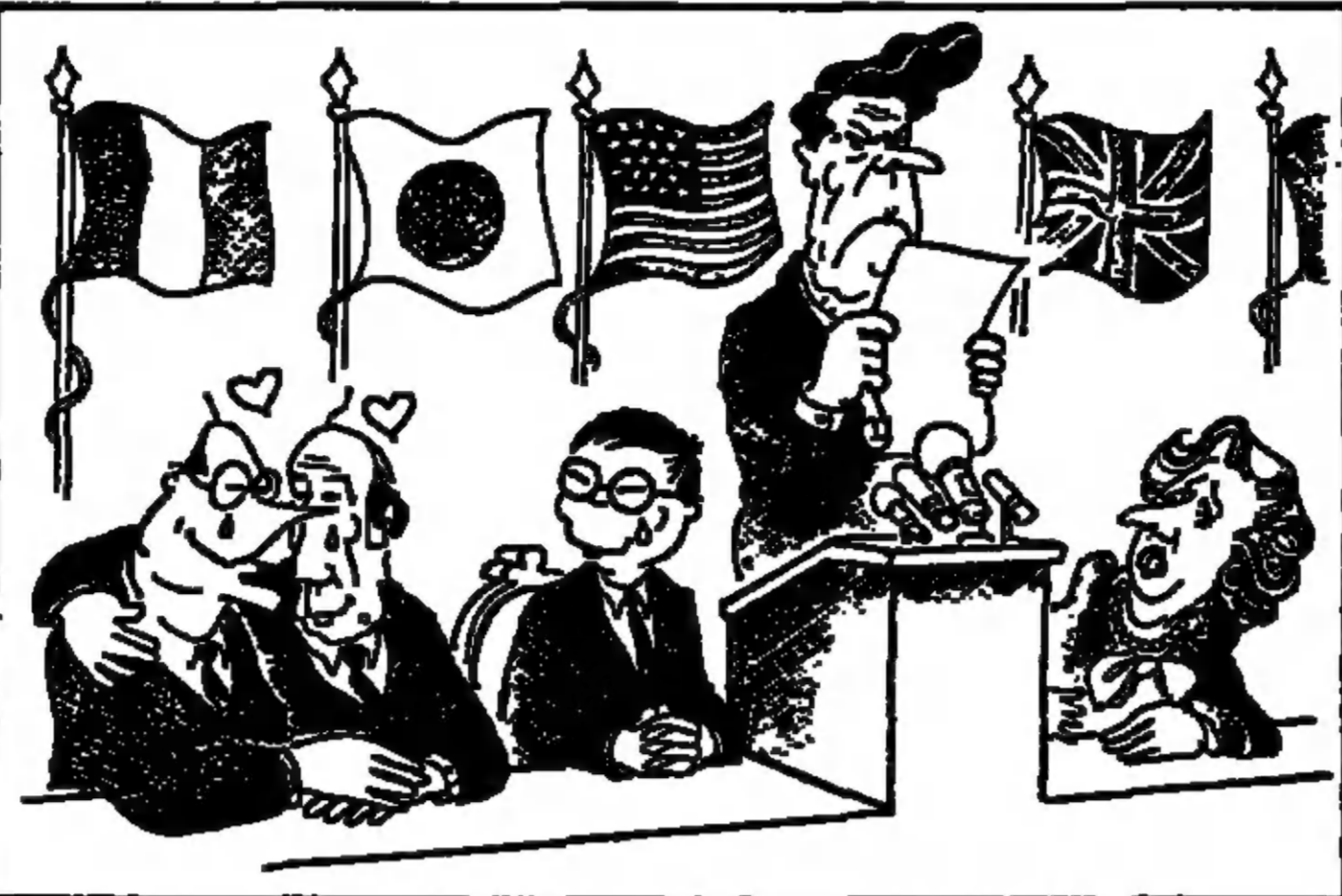
**FRANCE** : après les élections du 16 mars, Jacques Chirac est nommé premier ministre.

AVRIL



**UBSS** : le 25 avril à Tchernobyl a lieu l'accident le plus grave de l'histoire du nucléaire civil.

MAI



**TOKYO** : sommet des sept pays les plus industrialisés.

JUIN



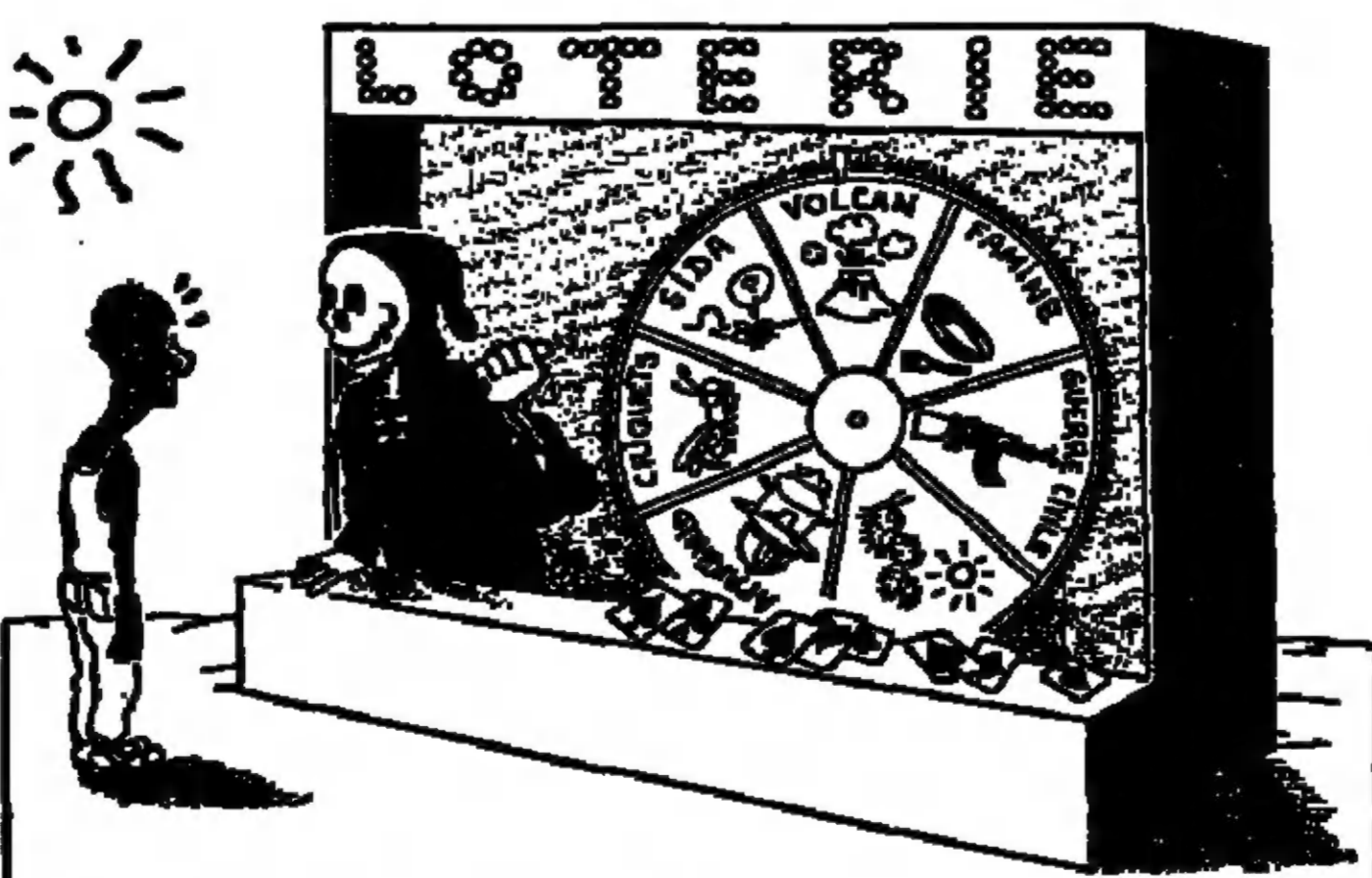
**AUTRICHE** : Kurt Waldheim est élu président de la République.

JUILLET



**FRANCE** : bavure policière rue Mogador à Paris.

AOÛT



**LES MALHEURS DE L'AFRIQUE** : catastrophe volcanique au Cameroun.

SEPTEMBRE



**TERRORISME** : attentat meurtrier rue de Rennes à Paris.

OCTOBRE



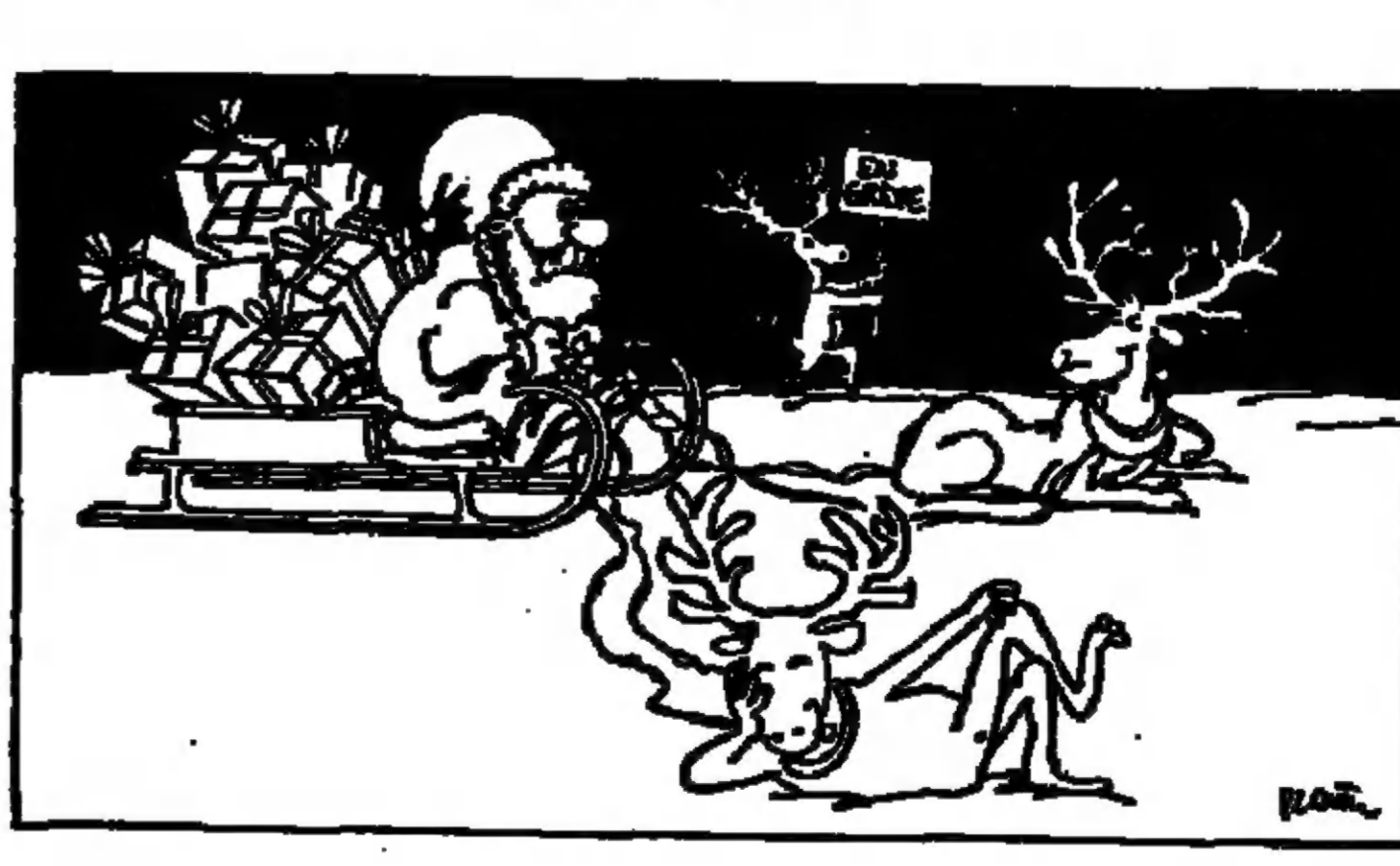
**DROITS DE L'HOMME** : Amnesty international publie son rapport annuel.

NOVEMBRE



**FRANCE** : le projet Devaquet, après un début de discussion à l'Assemblée nationale, est renvoyé en commission. Il sera définitivement retiré en décembre.

DÉCEMBRE



**FRANCE** : grèves des conducteurs de la RATP et de la SNCF.

## ENFANTS : L'APRÈS-DIVORCE

Ce que deviennent les jeunes face à un parent seul ou au sein d'une « nouvelle » famille

Le Monde  
L'ÉDUCATION







## Europe

### RFA : à l'approche des élections

# Le chancelier Kohl tente de dissiper les doutes sur sa volonté de poursuivre la politique à l'égard de l'Est

BONN  
de notre correspondant

Le chancelier Kohl, qui n'avait pas ménagé ses attaques contre l'Union soviétique et la RDA au cours des dernières semaines de la campagne électorale, a réaffirmé, mardi 13 janvier, à Bonn, devant la presse accréditée, qu'il n'entendait pas changer le cours de la politique étrangère suivie par son gouvernement depuis 1983.

Par la même occasion, le chancelier a tenu à rassurer sur l'état de la coopération franco-allemande, après la récente crise monétaire. Réaffirmant l'*"excellence"* de ses relations avec l'Élysée et avec Mitterrand, il a néanmoins rappelé que la solidarité entre membres de la CEE ne dispensait pas d'une politique

Le 15 janvier devant un institut londonien

### M. Mitterrand plaidera pour la construction européenne

M. Mitterrand se rendra à Londres, jeudi 15 janvier, pour y prononcer, en fin de matinée, un discours devant les membres du Royal Institute for International Affairs, à l'invitation de M. James Callaghan, ancien premier ministre travailliste. Ce discours doit être consacré à la construction européenne.

On prête au chef de l'État l'intention d'appeler, en cette année qui marque le trentième anniversaire de la signature du traité de Rome, à de nouveaux progrès de l'intégration communautaire, non de façon abstraite, mais en proposant des avancées concrètes. M. Mitterrand devrait notamment évoquer la coopération technologique, les grands chantiers d'infrastructures européennes, les questions institutionnelles et la défense du continent.

Parti de Paris dans la matinée, le président de la République doit regagner la capitale l'après-midi même, après avoir répondu aux questions des membres de l'institut, mais sans tenir de conférence de presse.

économique et financière conséquente.

L'inquiétude qui n'a cessé de croître ces derniers jours non seulement dans l'opposition, mais également dans une partie de la majorité, à propos des effets que pourrait avoir cette campagne électorale sur la politique à l'Est de la RFA justifiait cette mise au point du chancelier. La comparaison faite par M. Kohl entre les dons de M. Gorbatchev et ceux de Goebbels pour la « communication » avait provoqué à la fin de l'année dernière le gel des relations bilatérales entre les deux pays.

conservatrice de la majorité pour tenter de redorer le blason national en relativisant la signification du nazisme dans l'histoire de l'Europe.

### Les libéraux garantissent la continuité

Le ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, qui porte sur ses épaules les espoirs du Parti libéral, a, du coup, fait de la continuité de la politique étrangère l'argument essentiel de sa campagne. Il a touché à un point sensi-

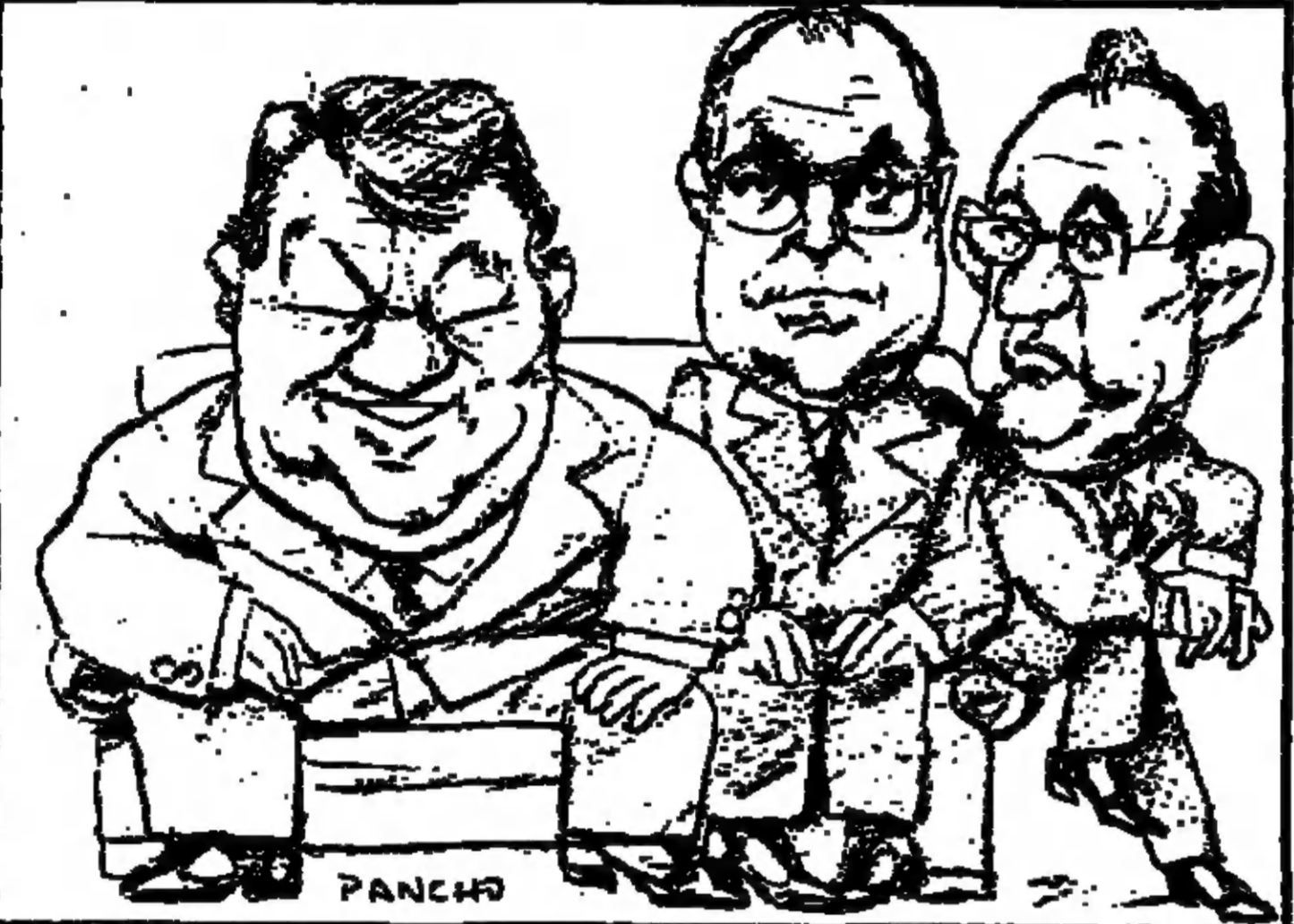
que à Bonn, M. Kvitilinski, avait indiqué lundi qu'il était certes souhaitable d'en revenir à de meilleures relations, dans l'intérêt notamment des négociations sur le désarmement, mais que Moscou attendait des gestes concrets du futur gouvernement avant de décider de l'attitude à prendre.

An cours de sa conférence de presse, le chancelier a réaffirmé que les relations avec l'Est jouaient un rôle-clé pour la RFA et a estimé qu'elles devraient à nouveau s'intensifier après les élections. Rappelant les progrès enregistrés ces dernières années sur les questions humanitaires, il a indiqué qu'il tenait « fermement à une politique de coopération pragmatique avec la RDA ». Il a néanmoins souligné qu'une telle attitude ne le dispensait pas de défendre la cause des droits de l'homme, s'agissant spécialement de ses compatriotes de l'Est. Il a indiqué en outre que la CDU continuerait à poser la question de la réunification — même si cette question n'est pas actuellement à l'ordre du jour dans les relations internationales — et accusé le SPD d'avoir rompu à ce propos un consensus national vieux de quarante ans.

En matière de désarmement enfin, le chancelier a soutenu la position de son ministre des affaires étrangères et souhaité une concrétisation « rapide » des espoirs nés lors du sommet de Reykjavik. Contrairement à la CSU, il s'est prononcé pour un accord sur l'élimination totale des missiles à moyenne portée en Europe, sans attendre les discussions à engager sur les systèmes à plus courte portée. Il a également rappelé son attachement aux négociations sur la limitation des armes conventionnelles.

A propos de l'Europe, le chancelier a notamment réaffirmé qu'« une étroite concertation et une capacité à parler de la même voix [étaient] de plus en plus urgentes sur toutes les questions relatives à la sécurité ». Il a souligné qu'il soutenait la volonté de M. Chirac de doter l'Union de l'Europe occidentale (UEO) des instruments lui permettant de remplir ce rôle et de lui donner l'impulsion politique nécessaire.

HENRI DE BRESSON.



Refusant de présenter publiquement des excuses, le chancelier avait au contraire haussé le ton contre les violations des droits de l'homme en URSS et en RDA. Au cours d'un meeting de la CDU, à Dortmund, le 4 janvier, il avait accusé l'Allemagne de l'Est de détenir plus de deux mille prisonniers politiques dans des « camps de concentration ». A cette escalade verbale est venue s'ajouter l'exigence formulée par la CSU, parti frère bavarois de la CDU, d'un abandon de la politique de détente des années 70.

La suspicion pesant sur les intentions du chancelier est devenue l'un des sujets brûlants de la campagne. Elle a été renforcée par son manque de clarté devant la campagne menée depuis quelques mois par l'alle-

ble de l'électorat. Il vient de recevoir l'appui de six personnalités intellectuelles ouest-allemandes de premier plan, qui ont publié cette semaine un appel solennel à voter en faveur du Parti libéral pour garantir le maintien de la politique de l'Est.

Même si l'on hésite à reprocher au chancelier d'avoir réellement l'intention de modifier sa politique étrangère, on redoute surtout, dans les milieux proches de M. Genscher, que son attitude n'hypothèque les efforts du ministre des affaires étrangères pour développer les relations de la RFA avec l'Est. On craint notamment qu'elle ne finisse par plier l'Allemagne de l'Est, qui a fait preuve ces dernières années d'un esprit de coopération tout à fait nouveau, dans une position impossible. L'ambassadeur d'Union sovié-

### GRÈCE

# Les syndicats appellent à la grève contre la politique d'austérité

ATHÈNES  
de notre correspondant

La vie économique risque d'être très sérieusement perturbée en Grèce le jeudi 15 janvier en raison des grèves de vingt-quatre heures organisées par les syndicats les plus importants du pays. En fait, il s'agit de deux appels à la grève, un lancé par la confédération syndicale unique et officielle (GSEE), un autre qui émane principalement des fédérations et centres ouvriers contrôlés par les syndicalistes proches des deux partis communistes ou appartenant au groupe syndical des dissidents du parti socialiste.

La GSEE espère renforcer son image syndicale et revendicative, gravement ternie lorsqu'elle a, il y a un peu plus d'un an, entériné la politique d'austérité du gouvernement socialiste et qu'elle a exclu de sa direction les syndicalistes récalcitrants de l'opposition de gauche. Son attitude conciliante envers le pouvoir a été sérieusement mise à l'épreuve par les décisions récentes du gouvernement qui annonce une poursuite et éventuellement un dur-

cissement de la politique d'austérité, entraînant notamment des restrictions du pouvoir d'achat des salariés. La crédibilité de la GSEE a été aussi ébranlée par une décision de la cour d'appel d'Athènes annulant pratiquement les interventions judiciaires de l'année passée, qui avaient entériné le changement de direction de la confédération. L'opposition syndicale de gauche peut ainsi réclamer le rétablissement de l'ancienne direction ou à tout le moins la convocation d'un congrès extraordinaire de la centrale. Les trois « blocs syndicaux », communistes et socialistes dissidents, ont formé, samedi 10 janvier, un comité de coordination qui, selon certains, pourrait se poser en rival de la centrale officielle.

Sur le fond, les revendications contenues dans les deux appels à la grève étaient l'annulation des décrets gouvernementaux sur la politique des revenus, le rétablissement de l'indexation des salaires et la restauration de la liberté des conventions collectives pratiquement supprimée par ordonnance du gouvernement socialiste.

THÉODORE MARANGOS.

### URSS

# En attendant l'interview de Sakharov...

MOSCOU  
de notre correspondant

On attend toujours la publication de la longue interview accordée le 3 janvier à la *Literaturnaya Gazeta*, par Andreï Sakharov. L'académicien admet en souriant que ses propos doivent poser quelques problèmes aux autorités. Le fait que l'hebdomadaire ait pris l'initiative de cette interview est déjà énorme. Chaque parole de Sakharov doit sans doute être pesée soigneusement en haut lieu et l'imprimatur est loin d'être acquise. D'autant que l'intéressé a exigé de revoir lui-même le texte avant publication.

Chaque mercredi, jour de parution de la *Literaturnaya Gazeta*, on se précipite donc sur cet hebdomadaire. Ce mercredi 14 janvier, il y est bien question

de Sakharov, même si ce n'est pas encore l'interview promise. Sous la plume de Fedor Bourlatski, une des « têtes chercheuses » de M. Gorbatchev dans les milieux intellectuels, on peut lire une intéressante apologie de la décision qui a permis à l'académicien de revenir vivre à Moscou — preuve sans doute que tout le monde n'était pas d'accord à ce sujet.

Fedor Bourlatski estime que la fin de l'exil de Sakharov est un élément du processus général de démocratisation qui se produit si intensément dans notre pays. A la suite du feuilleton peut-être mercredi prochain...

D. D.

[En septembre dernier, un journal littéraire de Cracovie avait demandé et obtenu une interview de Lech Walesa dont on attend toujours la publication...]

### SUISSE

# Le HCR s'oppose à l'expulsion de Tamouls

Le Haut Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) a demandé, mardi 13 janvier, aux autorités helvétiques l'accès aux dossiers de trente-deux Tamouls menacés d'expulsion et a prié Berne de surseoir au renvoi de ces personnes dont la demande d'asile a été rejetée.

Après Amnesty International et le Conseil œcuménique des Eglises (qui a également son siège à Genève), le HCR est le troisième organisme international à intervenir auprès des autorités de Berne afin qu'elles accordent un sursis aux trente-deux Tamouls, en raison des dangers encourus par ces derniers en cas de rapatriement.

Aucune date n'a encore été fixée pour le renvoi des Tamouls, mais il devrait avoir lieu « dans les jours ou les semaines à venir ». — (AFP.)

### CRÉATEURS D'ENTREPRISES

VOTRE SIÈGE SOCIAL A PARIS A PARTIR DE 180 HT PAR MOIS

Réception et réexpédition du courrier

Permanence téléphonique

Permanence télex

Rédaction d'actes et constitution de sociétés.

GEICA/42-96-41-12

55 bis, rue du Louvre, 75002 Paris

Le Monde

sur minitel

VOTRE

PORTEFEUILLE

PERSONNEL

Bourse : suivez l'évolution de vos actions grâce à un code personnel et secret.

3615 TAPEZ LEMONDE

Roulez, bougez, vibrez, la Supercinq vous fait un show, en 6 versions, 3 ou 5 portes. En version TC: auto radio PO/GO/FM et 2 haut-parleurs — appuie-têtes à l'avant et vitres teintées — liseré et sièges assortis — coloris bleu nuit, rouge, ou gris argent en option. Modèle décrit et présenté: Renault Supercinq TC 3 portes. Prix clés en main janvier 87: 47400F. Millésime 87. Garantie anti-corrosion 5 ans. Diac, votre financement. RENAULT préconise Elf

**47400<sup>F</sup> SUPERCINQ SÉRIE LIMITÉE**









JUSTICE

Le CCFD poursuit en diffamation « le Figaro-Magazine »

Le procès de la charité

« Monseigneur, le tribunal est laïc et je vais être obligé de vous appeler Monsieur. »

« Vous pourriez aussi m'appeler « mon frère »... »

Cet assaut de courtoisie entre M<sup>me</sup> Jacqueline Clavery, présidente de la dix-septième chambre du tribunal de grande instance de Paris, et Mgr Grégoire Haddad, ancien évêque grec-catholique de Beyrouth, témoigne du caractère tout à fait inédit de l'audience qui a eu lieu, le mardi 13 janvier.

Deux évêques et un prêtre à la barre : des prévenus et des avocats, confessant chacun leur bonne foi chrétienne, il fallait se pincer pour ne pas se croire transporté à Rome au tribunal de la rote.

Bon émissaire habituel des traditionalistes et de la presse de droite, le CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement) a fait preuve d'audace en traduisant devant la justice, pour diffamation, M. Jean-Pierre Moreau, auteur d'un pamphlet contre le CCFD (« l'Eglise et la subversion »), l'Union nationale interuniversitaire (UNI), syndicat de droite qui l'a édité, et le Figaro-Magazine, qui l'a reproduit.

Et comme l'enjeu de ce procès était hautement symbolique — l'argent des catholiques de France au tiers-monde est-il ou non détourné à des fins politiques ? — le CCFD n'a pas fait dans le détail. Il a fait défilé des témoins de Pologne et du tiers-monde, une coopérante de Namibie, un évêque libanais, un missionnaire italien en Ouganda. Il a enfin obtenu la caution de l'épiscopat français, qui avait délégué à la barre Mgr André Fauchet, évêque de Troyes, président de la commission Justice et Paix.

Un personnage que cet évêque, qui a les pieds dans la glèbe, le visage costaud, rougissant et la langue des paysans de sa Bretagne natale et qui, à travers le monde, est devenu l'ambassadeur itinérant de l'épiscopat français.

Il s'était bien promis de ne pas sortir de son rôle de témoin parlant de l'action des catholiques aux Philippines. Mais titillé par la défense, il s'est échauffé, citant Helder Cámara : « Si je donne à manger à quelqu'un, on me traite de saint. Si je pose la question : pourquoi est-il fait ? on me traite de communiste. »

Et se tournant vers le prévenu (un fidèle de son diocèse de Troyes ?), il explosa : « C'est quand même malheureux de dire tant de calomnies. Dans votre livre, on

parle d'idéologie, jamais des paysans. Le socialisme n'est pas un péché ! » Et péremptoire : « Quand on ne fait rien, on n'a jamais les mains sales. »

M<sup>me</sup> Hervé Crea, avocat du recteur Yves Durand, ancien vice-président de l'UNI, prévenu dans cette affaire, sort un exemplaire de l'Humanité datant de l'année 1974 et reproduisant une interview de Mgr Fauchet.

« Mais vous faites du roman, s'exclama à nouveau l'évêque de Troyes. »

« On fait le procès du témoin, renchérit M<sup>me</sup> Jean-Pierre Mignard, avocat du CCFD. »

Alphabétisation ? Non, « conscientisation »

« Je ne me permettrais jamais de faire le procès d'un évêque, répondit, avec une caution de charisme, l'avocat défenseur d'un livre qui traite prêtres et évêques de « commissaires du peuple ». »

Et quand il est invité à s'expliquer sur des divergences survenues entre la hiérarchie et le CCFD, Mgr Fauchet répliqua encore : « Il ne faut pas prendre les évêques pour des minas. Ils n'ont jamais rendu leur patronage au CCFD. »

Les accusés étant dans l'incapacité de démontrer le détournement politique des aides du CCFD à la Namibie, au Nicaragua, à Cuba et

ailleurs, le débat a tourné sur l'engagement de l'Eglise dans les pays pauvres.

Quand elle apprenait à lire à des paysans du Brésil, fait-elle de l'alphabétisation ? Non, elle fait de la « conscientisation », répondit le recteur Durand, actuel conseiller du premier ministre à Matignon sur les questions d'université et de recherche. Il voit de la « subversion » partout, dans l'Eglise, mais aussi dans l'armée, dans les syndicats, dans l'éducation, y compris dans la littérature enfantine et... la justice. La collection d'ouvrages qu'il a ouverte à l'UNI était précisément destinée à combattre ces formes d'infiltration marxiste.

Que le Comité catholique contre la faim et pour le développement serait beau s'il était seulement contre la faim et pas pour le développement ! Le système de défense, notamment de M<sup>me</sup> Jean-Marc Varnad, s'appuie tout à tour sur deux arguments, presque contradictoires : d'une part, le CCFD cache à ses généreux donateurs la destination de leurs fonds et soutient en parfaite connaissance de cause les mouvements de libération dans le tiers-monde ; d'autre part, composé de braves gens, il agit pour la bonne cause, mais en sidant aveuglément les pauvres, il est manipulé par des organisations marxistes et fait le jeu des régimes totalitaires.

Bref, « nous sommes des ecclésiastes ou bien des imbéciles », répliqua

l'avocat de la partie civile, M<sup>me</sup> Mignard. Fait-on le procès d'une « organisation humanitaire » ? Ou bien celui d'une Eglise ? Celle qui a fait « le choix prioritaire pour les pauvres ».

« En fait, vous n'avez jamais supporté le concile Vatican II, poursuit M<sup>me</sup> Mignard, invoquant la doctrine sociale de l'Eglise et citant les encycliques. Et, comme vous ne voulez pas rompre avec la hiérarchie catholique, vous vous attaquez à ses maillons faibles. Vous voulez ruiner l'Eglise conciliaire en frappant — à la casse — les institutions qu'elle s'est données. »

Puis l'audience a dérapé. Du procès de l'Eglise, on est passé à celui de l'aide alimentaire aux pays sous-développés et au « business de la charité ». On a même entendu le substitut du procureur de la République, M<sup>me</sup> Philippe Bigler, citer dans son réquisitoire les arguments d'André Glucksmann et de Médecins sans frontières sur le détournement, par la jeune éthiopienne, des fonds recueillis par toutes les organisations humanitaires, reprochant au CCFD de n'avoir rien dénoncé d'agissant d'un régime proche de Moscou... « Vous vous conduisez comme la quatrièmement de la défense », a répondu M<sup>me</sup> Mignard.

Jugement le 10 février. HENRI TINGO.

Le « vrai faux » passeport de M. Chalié et le secret défense

Une question de M. Roland Dumas au ministre de la justice

Dans une question écrite, M. Roland Dumas, député (PS) de la Dordogne, appelle l'attention du ministre de la justice sur le secret-défense qui a été opposé par M. Bernard Gérard, directeur de la DST, au juge d'instruction chargé de l'affaire du Carrefour du développement à propos du « vrai-faux » passeport fourni à M. Yves Chalié.

M. Dumas rappelle à ce propos que, par une décision du 31 mai 1975, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, dans la procédure dite des micros du Commandement, a posé les principes suivants :

« 1. — Seul le juge d'instruction a compétence dans sa recherche de la vérité pour apprécier l'opportunité de tenir compte ou non de l'avis donné par l'administration évoquant le secret-défense ; »

« 2. — Les fonctionnaires de la DST peuvent être entendus, voire confrontés à des témoins dans le

« L'avocat de M. Yves Chalié fait appel de l'ordonnance de rejet de mise en liberté de son client. — M<sup>me</sup> Grégoire Triet, avocat de M. Chalié, ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci, a fait appel, le mardi 13 janvier, de l'ordonnance de M. Jean-Pierre Michau, le magistrat chargé du dossier du Carrefour du développement, rejetant la demande de mise en liberté de M. Chalié.

En conséquence, M. Dumas invite le garde des sceaux à lui faire savoir s'il entend demander au procureur de la République de Paris de prendre des réquisitions écrites, conformément à cette jurisprudence de la cour d'appel de Paris.

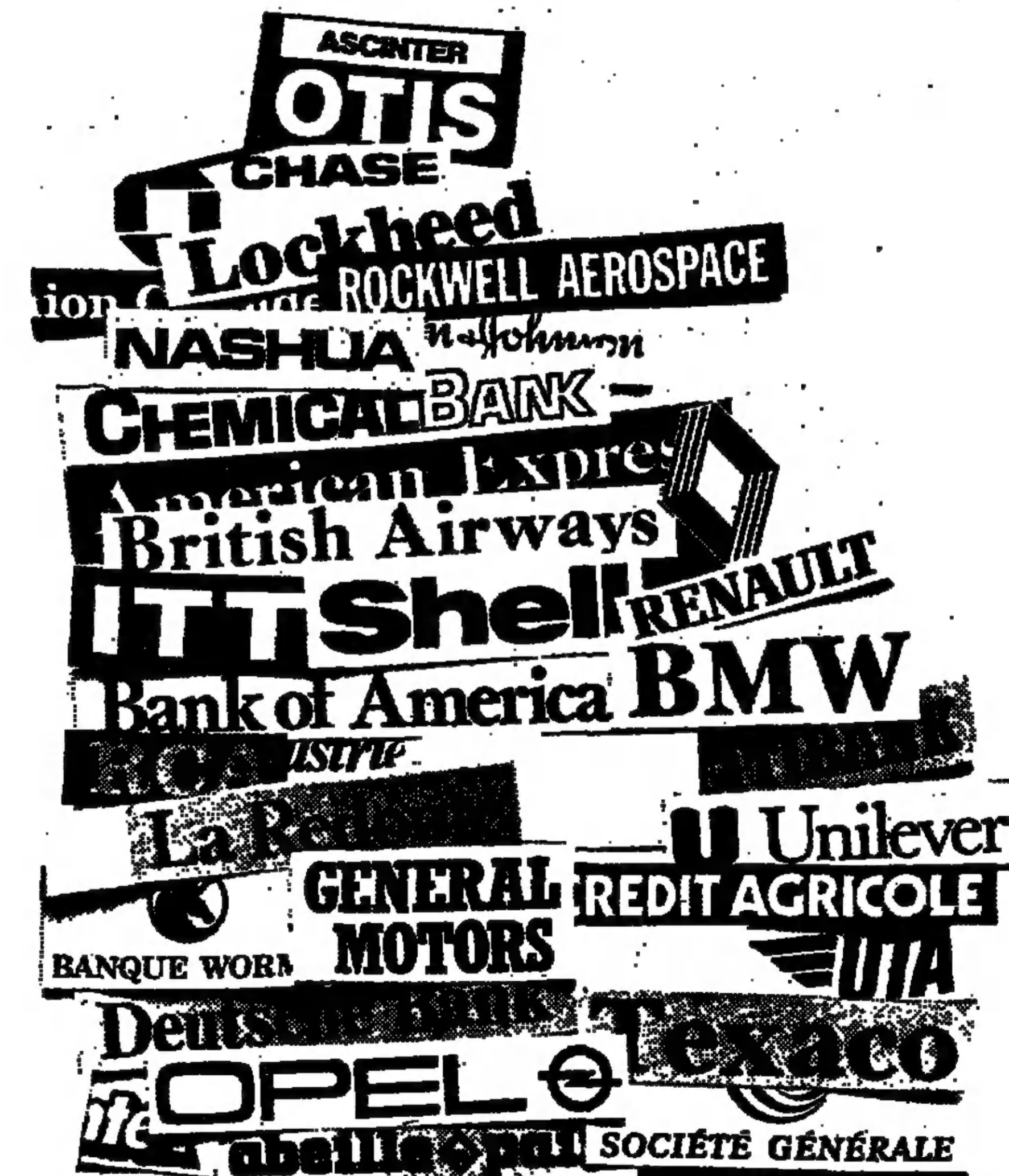
Une mise au point de M. Thierry Roussel après son inculpation

M. Thierry Roussel, inculpé de « banqueroute par détournements d'actif social avec abus de biens sociaux et faux en écritures de commerce » (le Monde du 14 janvier) a fait une courte mise au point après la publication de « différents articles [le] mettant en cause ». En voici le texte :

« J'ai porté plainte, écrit M. Roussel, pour tentative d'extorsion de fonds en juillet 1985 ; les personnes inculpées dans cette affaire communiquent de fausses informations à la presse. La société SEAL BATICLUB, dans laquelle j'ai investi et perdu 30 millions de francs, ne m'a jamais versé de commissions à l'étranger. »

WANG

GA



Avec Wang ça marche !

Tous ces grands avaient déjà de l'informatique. En prenant Wang ils ont protégé leur investissement d'origine et ont pu continuer à se développer avec ces quatre mots simples. Avec Wang ça marche.

Appelez le 49.97.06.06 ou écrivez à Wang France S.A., Evry-sur-Seine - Service Marketing, Tour Gallieni 1, 78/80, av. Gallieni, 93174 Bagnole Cedex.

WANG

AVEC

MARCHE

Poursuivi pour « abstention volontaire d'assistance à personnes en danger »

Un médecin est relaxé en appel

Le jugement du tribunal correctionnel de Besançon relaxant le docteur Gisèle Ravaud, soixante-quatre ans, ex-responsable d'un service de soins pour enfants autistes et psychotiques à l'hôpital de Neublans (Doubs), a été confirmé par la cour d'appel, mardi 13 janvier.

Le docteur Ravaud était poursuivi pour « privation habituelle de soins et d'aliments à mineurs de moins de quinze ans » et d'« abstention volontaire d'assistance à personnes en danger ».

C'est la partie civile, représentant une association de protection de l'enfance, qui avait fait appel du jugement de première instance prononcé en février 1986 (le Monde daté 16-17 février 1986).

Selon le dossier d'instruction, les locaux du service dont le docteur Ravaud était responsable étaient « malpropres, souillés, couverts de graffitis, parfois d'excréments » et les enfants et adolescents qui y vivaient étaient en permanence « agglutinés et confinés dans un couloir surchauffé et clos, à demi-nus dans les déjections ».

En première instance, le procureur de la République, qui avait requis un non-lieu, avait estimé que « tout ne doit pas être pénalisé ». Devant la cour d'appel, le substitut avait demandé une peine d'amende. Dans son arrêt de relaxe, la cour estime cependant que, « si les pièces de la procédure établissent que Gisèle Ravaud a gravement manqué à ses devoirs de chef de service (...) en tolérant que les occupants soient soumis à des conditions de vie détectables (...), elles ne démontrent pas, cependant, que le docteur Ravaud se soit volontairement abstenu d'assurer aux malades l'hygiène minimale indispensable ».

(Publicité)

## APRÈS LE « DOSSIER DE L'ÉCRAN » « **DISPOSER DE SA VIE** »

# l'A.D.M.D. s'adresse au corps médical

Docteur,

Les quinze mille adhérents de notre Association nationale aiment la vie. C'est pourquoi ils sont soucieux de sa qualité physique et intellectuelle, et cela jusqu'à l'inéluctable dénouement.

De tous âges, venus de tous les horizons philosophiques et sociaux, ils ont souscrit en pleine conscience à une « déclaration de volonté de mourir dans la dignité ». Celle-ci est toujours révoquée. Cette liberté de choix est fondamentale. Nul n'a le droit de la confisquer.

Nos membres veulent, à l'ultime instant, qu'ils soient ou non privés de lucidité par suite de maladie, d'accident ou d'extrême vieillesse, ne pas être maintenus dans une situation qu'ils jugent dégradante.

Lorsque les traitements mis en œuvre n'ont plus de chance réelle de rétablir les facultés susceptibles de satisfaire « la vie voulue », ils souhaitent que l'on s'abstienne de prolonger contre leur gré, par des techniques artificielles, une existence désormais inacceptable.

Nos adhérents désirent bénéficier du développement des soins palliatifs et de l'apaisement de la douleur que procurent certains remèdes, hâteraient-ils leur mort. Ils souhaitent également parvenir, grâce à l'assistance compréhensive des médecins traitants, à une délivrance douce.

A l'évidence, les membres de notre Association comprennent et respectent la clause de conscience qui pourrait leur être éventuellement opposée. Toutefois, ils adjurent les soignants, qu'ils partagent ou non leur sentiment, de les écouter, de les aider et donc de respecter leur volonté de « mourir dans la dignité ».

En ma qualité de président de l'A.D.M.D., je me devais de vous rappeler les buts et l'action de notre Association, encouragée par les exemples législatifs, notamment des Pays-Bas et de la plupart des États des U.S.A.

Veillez agréer, Docteur, l'assurance de ma considération distinguée.

**Henri CAILLAVET**

*président de l'A.D.M.D.,  
membre honoraire du Parlement,  
ancien ministre.*

Pour tous renseignements : **ASSOCIATION POUR LE DROIT  
DE MOURIR DANS LA DIGNITÉ - A.D.M.D.**

103, rue La Fayette, 75010 Paris - Tél. : 42-85-12-22

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Société

JUSTICE

Au tribunal de Paris

M. Jean-Maurice Demarquet est condamné pour injures envers M. Jean-Marie Le Pen

Prévenu du délit d'injure publique envers M. Jean-Marie Le Pen, M. Jean-Maurice Demarquet a été condamné, mardi 13 janvier, à 2 000 francs d'amende et à payer, en outre, au président du Front national, partie civile, 3 000 francs de dommages-intérêts.

Le tribunal a écarté ces subtils arguments : « L'expression « gros tas de merde » appliquée à la personne de Jean-Marie Le Pen, déclare-t-il d'abord, vise à le dénigrer. Il est considéré comme un être méprisable. Il est rabaisé publiquement. »

C'est dans ces conditions que M. Demarquet, à qui M. Carreyrou demandait les raisons de sa rupture avec M. Le Pen, et cela au lendemain d'accusations portées par l'ancien ami du président du Front national contre ce dernier à propos de la mort, en 1976, de Hubert Lambert, avait répondu : « Je n'ai jamais pu faire allégeance publique à ce gros tas de merde. »

M. Demarquet, défendu par M. Albert Vignoles, avait, pour justifier son propos, fait valoir que l'emploi d'une expression comme « tas de merde » est aujourd'hui chose banale, mais il plaidait surtout qu'il ne faisait, en disant cela, que répondre à M. Le Pen, qui, lui-même, à « L'heure de vérité », l'avait qualifié de « vieux chien galeux plein de puces ».

« Sans doute s'est-il affirmé que M. Le Pen avait lui-même tenu envers M. Demarquet des propos outrageants, mais cette affirmation, ajoute le jugement, n'est assortie d'aucune preuve. Or l'affaire ayant donné lieu à une instruction ouverte dès le 14 octobre 1985, la défense disposait d'un laps de temps suffisant pour démontrer cette excuse absolutive dont elle a fait état seulement à l'audience. »

On notera que M. Carreyrou est, lui aussi, déclaré coupable en tant qu'auteur principal et condamné aux mêmes peines que M. Demarquet. L'émission ayant été enregistrée et non diffusée en direct. Pour le tribunal le journaliste est donc « à l'origine d'un élément essentiel de l'infraction : la publicité. »

M. Le Pen obtient en outre l'insertion de ce jugement, aux frais des condamnés, dans deux journaux de son choix, le coût de chacune de ces insertions ne devant toutefois pas dépasser 15 000 francs.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

SPORTS

Le rallye Paris-Alger-Dakar

Cafard dans le désert

NIAMEY de notre envoyé spécial

La troisième étape du rallye Paris-Dakar course mardi 13 janvier entre Tahoua et Niamey (Niger) a été remportée par le Peugeot 205 de Zaoussi, devant ses compagnons d'écurie Mehta et Vataneh. Au classement général, le pilote finlandais conserve la première place devant Patrick Zaniroli sur Range-Rover. Chez les motards, l'étape est revenue à l'Italien Fico (Yamaha). Au général, Neveu reste en tête devant Aurio et Rahier.

Le ransur a commencé à se répandre lundi soir dans le campement installé près de l'aéroport de Tahoua. Des bruits rapportés par le pilote d'un avion sanitaire de retour de Paris ou encore retransmis par des stations de radio européennes que les plus bricoleurs parviennent à capter. Et immédiatement, les conversations s'organisent autour de cette angoissante question : la baisse des températures en France.

Les conducteurs de camion évoluent docilement les méfaits de la paraffine dans le gas-oil. Des motards comparent les différentes façons de rouler sur la « neige fraîche ». Plus modestement, des concurrents s'inquiètent pour leurs plantes vertes demeureres « sans assistance » à Paris.

En attendant la Mauritanie

Etonnant rallye. Alors que les mouvements sociaux et leur cortège de perturbations des semaines passées ont glissé sans bruit sur la course, voici qu'une offensive du général hiver provoque l'émou. La fatigue après treize jours de chevauchées explique sans doute ces moments de déprime. Brouzès, le visage parfois brulé, les participants assurent avoir reçu leur dose de soleil. Les rougeurs du ciel à la tombée de la nuit ne mobilisent plus les regards. Les défilés de Touaregs proposant dans la lumière aveuglante du milieu de journée colliers et poignards n'attirent plus l'attention.

Les concurrents roulent. Ils profitent des étapes assez faciles qui précèdent.

A Perpignan

Cathy est provisoirement confiée à sa mère

Cathy, onze ans, qui avait tenté de se suicider parce qu'il lui était impossible de vivre chez son père (le Monde du 1<sup>er</sup> janvier), va rester chez sa mère mais ses parents seront à nouveau reçus, dans un mois, par le juge aux affaires matrimoniales (JAM) afin de redéfinir les droits de visite et d'hébergement. Ainsi en a décidé, mardi 13 janvier, M. René Bernétel, JAM à Perpignan.

Le magistrat a pu prendre connaissance, selon l'avocat de la mère, d'un accord du juge des enfants, M. Rollet, à qui Cathy a raconté que son père lui aurait fourni le médicament utilisé pour sa tentative de suicide et aurait participé à la rédaction de sa lettre d'adieu. Selon les avocats des deux parties, l'objectif de M. Bernétel est de rétablir un climat de calme, indispensable à l'équilibre de la fillette.

Les parents ont été reçus pendant près de trois heures par le juge, mardi. A l'issue de cet entretien ils ont posé l'un à côté de l'autre pour les photographes, déclarant qu'ils s'efforceraient, quoi qu'il arrive, de respecter la décision de la justice. Les droits de visite du père ont été suspendus pendant un mois.

Et Cathy ? « Si les parents sont d'accord pour accepter la décision du juge, répondent les avocats, on peut faire le pari qu'elle s'y pliera. Il n'est plus question de surenchère, de comité de soutien, de déclarations à l'emporte-pièce. »

● Lutte anti-drogue sous les paniers américains. — Mitchell Wiggins et Lewis Lloyd, deux joueurs de l'équipe professionnelle des Houston Rockets, finaliste du dernier championnat de la National Basketball Association (NBA), ont été suspendus, mardi 13 janvier, pour une durée indéterminée pour usage de cocaïne. Les deux basketteurs, qui ne pourront pas demander leur réintégration avant deux ans, ont accepté de suivre une cure de désintoxication financée par la NBA.

Moins d'entraînement installer le bivouac, plus de reproches envers l'organisation, le rallye s'enfonce dans la routine. Les critiques fusent au moindre incident et de banales affaires deviennent des scandales inadmissibles. Les mécanos, au maillot publicitaire maculé de graisse, s'en prennent aux moteurs récalcitrants. Quant aux pilotes, ils mettent en cause les pneumatiques, qui, selon Patrick Zaniroli, les empêchent de « dépasser 160 kilomètres/heure sur des tronçons de piste où l'on pourrait facilement atteindre les 200 kilomètres/heure ».

Les motards continuent à être en colère (le Monde du 13 janvier). Gaston Rahier, accusé par Cyril Neveu d'avoir franchi un contrôle à l'envers, se défend avec vigueur. « C'est un primaire qui a peur d'être battu », affirme le pilote belge, en menaçant une nouvelle fois de ne pas poursuivre la course.

Les hébergements de Niamey vont peut-être diminuer la vindicte des concurrents. Dans les larges avenues de la capitale, ils doivent se souvenir de l'importance des faux tricolores. Les applaudissements de la communauté européenne rassemblée mardi après-midi près du pont John-Fitzgerald-Kennedy ont réchauffé leur cœur. Les hôtels, les salles climatisées, la brise légère qui flotte sur le fleuve Niger, tout ici concourt à calmer ces exilés volontaires.

SERGE BOLLOCH.

EN BREF

● BASKET-BALL : coupes d'Europe. — Battus de 15 points au match à Villourba, mardi 13 janvier, sa revanche sur Badalone (Espagne) en gagnant par 105 à 88 grâce à un panier de Vincent Collet marqué à l'ultime seconde depuis le centre du terrain. Les Villourbais conservent ainsi un espoir de qualification pour les demi-finales de la Coupe des vainqueurs de Coupe. En Coupe Korac, Limoges a poursuivi son parcours sans faute en obtenant à Leningrad sa quatrième victoire consécutive en poule de quart de finale (84 à 71).

● VOILE : Coupe de l'America. — Dans la deuxième régata de la finale des challengers, New Zealand a de nouveau été battu, mercredi 14 janvier, de 1 min. 36 sec. par le voilier américain StarsandStripes, qui mène donc par deux à zéro. Dans la première régata de la finale des défenseurs australiens de la Coupe de l'America, Kookaburra III a battu Australia IV de 29 secondes.

USA... Que ce soit Luxembourg NEW YORK Luxembourg WASHINGTON Luxembourg CHICAGO Luxembourg DETROIT Prix aller-retour 2590 F seulement. Tarif PEX 14/90 jours Adhésion... C'est un tarif ICELANDAIR bien sûr! ICELANDAIR 9, Bd des Capucines 75002 Paris (1) 47 42 52 26 ou votre agent de voyages.

Dans les Alpes-Maritimes Les avatars du permis de construire

NICE de notre correspondant régional

Falicon, un village perché des environs de Nice (1 085 habitants), est le théâtre depuis le lundi 12 janvier d'une grève de la famille observée par deux pères de famille pour refus de permis de construire. Les contestataires, un inspecteur des télécommunications, M. Michel Poupert, cinquante-deux ans, et un antiquaire, M. Raymond Garn, quarante ans, voulaient bâtir l'un et l'autre une maison individuelle sur le territoire de la commune.

Le premier avait acheté un terrain avec un certificat d'urbanisme en novembre 1983. Il avait déposé un an plus tard une demande de permis qui avait reçu un avis favorable du préfet des Alpes-Maritimes, mais que le maire, sans étiquette, de Falicon, M. Jean Ravassa, avait néanmoins rejeté pour cause de visibilité insuffisante. M. Poupert s'était alors adressé au tribunal administratif, puis au médiateur, qui lui avait donné raison. Sans faire fléchir pour autant M. Ravassa...

Le second a connu des désagréments semblables; sa parcelle était primitivement constructible, mais des règles contraires lui avaient été appliquées après l'annulation inopérée du POS (plan d'occupation des sols). Bien que sa demande de permis ait reçu un avis favorable de la commission municipale d'urbanisme et que le maire se soit engagé personnellement à aplanir les difficultés, il n'a pas été autorisé à construire sa villa.

Le président du conseil général des Alpes-Maritimes, M. Jacques Médécin, député RPR et maire de Nice, a tenté, sans succès, une médiation auprès du maire de Falicon. Celui-ci serait prêt à faire bénéficier M. Poupert d'un permis tacite, mais il reproche à M. Garn d'avoir dévoilé leur accord...

Un comité de soutien s'est constitué dans le village en faveur des deux pères de famille qui se sont installés provisoirement dans une caravane, face à la mairie. Sur leur abri, une banderole : « Monsieur le maire de Falicon, n'attendez pas qu'il soit trop tard... »

GUY PORTE.

LE MONDE diplomatique Janvier 1987 ÉDITORIAL TIERS-MONDE FAUT-IL AIDER L'ÉTHIOPIE ? L'aide humanitaire à l'Éthiopie est fortement contestée. La réalité de la dictature des camps, de la « villagisation » forcée et des déportations de paysans est certes suffisamment établie. Mais peut-on ignorer les victimes ? Entre la désertion et la collaboration, la voie est étroite. PHILIPPINES L'effort de reconstruction à l'épreuve des faits Dans un pays saigné par la précédente dictature, M. Aquino doit résoudre de graves problèmes économiques. Mais aussi entamer de délicates négociations avec la guérilla communiste dont les exigences radicales de réforme agraire et de justice sociale risquent de se révéler difficiles à satisfaire. En vente chez votre marchand de journaux.

La maison des BIBLIOTHEQUES PARIS-BRUXELLES-GENEVE-MILAN-VIENNE 61, RUE FROIDEVAUX 75014 PARIS Le plus grand choix de bibliothèques individuelles... JUXTAPOSABLES ET SUPERPOSABLES, SANS AUCUNE FIXATION MURALE, DONC DÉMONTABLES ET DÉMÉNAGEABLES A VOLONTÉ. pour former des ensembles à la mesure de vos besoins, de l'espace dont vous disposez et de votre budget. 12 LIGNES ET STYLES DEMANDEZ LE CATALOGUE COMPLET EN COULEURS GRATUIT. Vous y trouverez tous les modèles, hauteurs, largeurs, profondeurs... et prix. 20 magazines exclusifs en France (liste jointe au catalogue). LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES - 75680 PARIS CEREX 14 DU PAR 24 h/24 : (1) 43.20.73.33 MO 15





THÉÂTRE

Entretien avec Yanniss Kokkos

Le scénographe

Profession scénographe, Yanniss Kokkos a réalisé en vingt ans une centaine de décors pour le théâtre et l'opéra. Aujourd'hui metteur en scène de la Princesse blanche de Rilke, « scène au bord de la mer », Kokkos a pensé à une toile peinte... mais la mer sera dans les yeux des acteurs. L'actrice regarde la mer et est regardée par la mer. La mer est le public. Cela devient l'acte du théâtre.

« Vous avez travaillé avec des metteurs en scène aussi différents que Jacques Lecoq et Eric Rohmer. Et vous depuis plusieurs années une collaboration passionnée avec Antoine Vitez. Pourquoi faites-vous du théâtre ?  
 — C'est une manière obsessionnelle de s'acharner à parler du monde d'aujourd'hui avec le langage du théâtre qui ne peut exister que s'il est relié au passé. Ce que je partage avec Antoine Vitez, c'est le besoin de parler d'aujourd'hui avec l'histoire du théâtre, avec un œil sur la dimension culturelle et l'autre sur l'actualité. La télévision a enlevé au théâtre toute dimension d'approche du quotidien réel. Ça n'a aucun sens de travailler au théâtre d'une manière naturaliste. Le théâtre parle de la réalité de façon beaucoup plus extraordinaire.

« Vous revendiquez le statut de scénographe et avez dans une certaine mesure introduit la notion de scénographie dans le

public. Quelle en est votre définition ?  
 — C'est la traduction en langage plastique de ce qui sous-tend un texte. Je ne conçois pas la scénographie comme une enveloppe décorative, mais comme une architecture imaginaire, une ossature invisible qui permet de faire venir à la surface le fond secret d'une œuvre. Le metteur en scène procède à la même sincérité avec les acteurs. La présence humaine est la seule chose qui m'intéresse vraiment. Mon travail est de créer un espace où les acteurs seront portés à leur point d'incandescence. Dans Hamlet avec Antoine Vitez, je pense l'avoir réalisé de façon probante. La scénographie a une dimension visionnaire. Quand j'ai une vision extrêmement précise, je la laisse mûrir. La précision d'un espace et la mise en œuvre du projet préconçu bloquent la circulation de la vie dans le spectacle. Je ne fabrique pas des images. Je mets tout en place pour qu'elles puissent se développer. Les images



fortes doivent naître de la mise en scène.  
 — Vous venez de participer au montage d'Elektra de Strauss dans une mise en scène d'André Serban au Grand Théâtre de Genève...  
 — L'opéra, c'est différent. L'opéra demande une image plus constituée pour que la musique puisse s'accrocher à une vision puissante, à du décor. Le genre exige de surdimensionner l'espace

et de lui donner une couleur plus visiblement expressive.  
 — Pourquoi avez-vous eu le désir de réaliser une mise en scène ?  
 — Ni par manque ni par frustration. Je ressens la scénographie comme un art complet et riche, mais la mise en scène est un prolongement de mon travail. J'ai eu envie de donner à voir et à entendre un texte. Ce texte, précisément. C'est une pièce que j'ai

et les acteurs

découverte il y a dix ans. Je l'ai donnée à traduire à Maurice Regnant avec déjà l'intention de la monter. Je voyais certains acteurs, des choses précises sur les mains, les visages... C'est un texte qui résonne intimement en moi, un texte étrangement total. Tous les grands thèmes de Rilke y sont présents : la maturation, l'incarnation, la mort. C'est une des premières fois que la littérature prend en compte le regard, le renversement du regard, les changements de point de vue. En cela Rilke a eu une véritable intuition cinématographique.  
 — Vous êtes passé du regard du scénographe à celui de metteur en scène. En quoi votre démarche s'est-elle transformée ?  
 — D'habitude je pars de l'espace. Là, je suis parti des acteurs, de la façon dont ils bougent, dont ils s'inscrivent dans l'espace. Je fais le chemin à l'envers. Ma fixation est sur l'acteur. C'est pourquoi ce n'est pas moi qui ai fait le décor, mais Nicolas Sire. Pour maintenir ce double mouvement et un dialogue. Comme la Princesse blanche est un texte de théâtre et de poésie, il fallait inventer une forme, surtout ne pas faire du théâtre poétique. J'avais quelques grandes lignes, mais pas vraiment d'idée préconçue. C'est à découvrir dans le travail avec les

acteurs. J'ai toujours aimé les acteurs car ce sont eux qui incarnent au plus haut point le théâtre. En tant que créateur de costumes, j'avais plus affaire à leur corps qu'à leur âme. J'ai là un autre contact. Cela demande une présence, une écoute, une intervention sur le vif.  
 — Comment avez-vous fait le choix des costumes ?  
 — Bruno Sermonet a la puissance et la massivité qui ouvrent la pièce sans lui donner une dimension sentimentale. Serge Maggiani a une démesure et une présence qui racontent à la fois quelque chose de la Renaissance et quelque chose d'aujourd'hui. Il est la figure du témoin halluciné idéal. Quand j'ai découvert la pièce, je ne voyais qu'Edith Scob ressemblant très fort ce type de théâtre. Dix ans plus tard, je ne voyais toujours qu'elle. Entre-temps, j'avais été frappé par le particulier rayonnement de Mireille Perrier au cinéma et aux ateliers de Chaillot où elle était une de mes élèves. Ce mélange d'énergie et de fragilité, de maturité et d'enfance. Je les voyais irrésistiblement côte à côte. Ces deux visages cossable racontent pour moi la Princesse blanche.  
 — Propos recueillis par DOMINIQUE BERTOLA.  
 \* Théâtre de l'Escalier d'Or, jusqu'au 14 février, 20 h 45.

ROCK

Eric Clapton au Zénith

Un homme tranquille

Vingt-cinq ans de gloire, un nouvel album, un concert au Zénith, le « dieu de la guitare rock », Eric Clapton, est de retour.

PRODUIT par Phil Collins (l'homme de Genesis) et enregistré à New-York en août 1986, le nouvel album d'Eric Clapton a pour titre August. Visiblement, Eric Clapton ne cherche plus midi à quatorze heures : au mieux de sa technique, selon lui, il n'a jamais eu autant de plaisir à jouer. Se souvenant avec précision des multiples aventures menées depuis plus de vingt ans, il répond avec simplicité aux questions, ne veut avant tout musicien, ne reconnaît qu'une étiquette, celle de guitariste de blues.

La barbe et la mise soignée, le guitariste le plus célèbre du rock a l'allure de quelqu'un qui vit confortablement. Asez élogné

justement de l'imagerie dont il était pourtant dans les années 60 l'un des modèles. Post, courtisé, le quarantenaire bien rodé, Eric Clapton est désormais un homme tranquille. Il semble au moins en avoir fini avec les frasques éthyliques, l'autodestruction et sa difficulté chronique à assumer le vedettariat. Si sa réputation reste intacte, il ne tient plus, c'est vrai, le haut du pavé. « Mon public a mûri en même temps que moi, dit-il. Terminé le temps où je ne pouvais plus sortir de ma chambre d'hôtel. Pendant l'enregistrement d'August, Phil et moi sommes allés prendre l'air dans Central Park. Quelques personnes se sont approchées pour me dire qu'elles aimaient ma musique et qu'elles étaient ravies de m'avoir rencontré. Phil, en revanche, a aussitôt été assailli par une nuée de fans qui voulaient des autographes. J'ai réalisé alors à quel point j'étais heureux de ne plus avoir à vivre ça. »

Plus qu'une star, Eric Clapton est une légende. Il a donné ses lettres de noblesse à la guitare électrique. Son jeu, directement inspiré du blues, reste identifiable entre tous, l'un des plus lumineux et des plus inventifs de l'histoire du rock. Dans les années 60, on l'avait surnommé « God » (Dieu). Pour lui, on a inventé le terme de « guitar hero », puis celui de « super-groupe » lorsque, en 1969, avec Steve Winwood (ex-Traffic), Ginger Baker (ex-Cream), et Rock Grech (ex-Family), il a formé Blind Faith le temps d'un album. Avant, il y avait eu les Yardbirds, les Bluesbreakers de John Mayall et surtout les Cream. Quittés à chaque fois en période de gloire parce que le succès lui paraissait un frein à la création. Ensuite : Derek and the Dominos juste avant d'entamer sa carrière solo. Parallèlement, son nom et sa guitare sont associés aux grands événements du rock : la tournée Give Peace a Chance du Plastic Ono Band de John Lennon, le

concert pour le Bangladesh aux côtés de George Harrison et Ringo Starr. Tous, de Paul McCartney à Pete Townshend des Who, de Mick Jagger à Roger Waters du Pink Floyd, de Tina Turner à Bob Goldof, ont fait appel à son génie de la six cordes. Même ceux du blues et du jazz qui le courtisaient et avec qui il se produit régulièrement dans les festivals. C'est lui enfin qui a popularisé le reggae en Occident en reprenant I Shot the Sheriff, de Bob Marley, pratiquement inconnu à l'époque. Enregistré avec un nouveau groupe (neuvième en date), August n'est pas ce qu'il a donné de meilleur. Les compositions, quoique d'un rendu techniquement irréprochable, manquent d'inspiration : on retrouve quelques belles parties de guitare et la voix attachante au timbre cassé et chaleureux. Tina Turner lui donne la réplique sur un titre et Phil Collins y tient le battant. Ce dernier



est remplacé pour la scène par Steve Ferrone (ex-Average White Band), qui complète une formation à quatre, moitié Blues, moitié Noirs, et de tendance funky comme l'indiquent les pedigrees de Greg Phillinganes aux claviers qui a joué avec Stevie Wonder et ses Jackson's, et de Nathan East, ancien bassiste d'Al Jarrreau et de Lionel Richie, etc. sont plus jeunes que moi d'une dizaine d'années, dit Clapton. Les vieux morceaux gagnent une nouvelle fraîcheur,

c'était la musique qu'ils écoutaient quand ils étaient gamins. Le scène, pour moi, reste ce qu'il y a de plus fort : quelque chose de divin qui sort sur le moment devant le public et qu'on ne retrouve jamais en studio.  
 ALAIN WAIS.  
 \* Dimanche 18 janvier à 19 heures au Zénith. Disque WEA. Concert enregistré en mai 1985 aux États-Unis, diffusé le samedi 17 janvier à partir de 22 h 25 lors de l'émission « Les enfants du rock », sur A 2.

**ALECHINSKY**  
 Galerie LA HUNE  
 13 janvier - 17 février 1987  
 14, RUE DE L'ABBAYE, PARIS (9<sup>e</sup>)  
 Tél. : 43-25-04-06

14 janvier - 21 février  
**Lam**  
 Galerie Maeght Lelong  
 13, rue de Téhéran, Paris 8<sup>e</sup>

14 janvier - 21 février  
**Arcangelo**  
 Galerie Maeght Lelong  
 14, rue de Téhéran, Paris 8<sup>e</sup>

MUSÉE RODIN  
 77, rue de Varenne (7<sup>e</sup> - 10<sup>e</sup> Varrées)  
 60 DESSINS de  
**RODIN**  
 Extraits du traité des volumes de  
 L'INVENTAIRE  
 Tél. et téléc. : 10-11-12-13-14-15-16-17-18  
 17 DÉCEMBRE - 16 MARS

jusqu'au 29 janvier  
 50 ans de théâtre  
 vus par les 3 chats  
 d'Armand Gatti  
 exposition spectacle  
 de 14 h à 23 h  
 avec chaque jour à 20 h 30  
 le guide d'un soir  
 MERCREDI : JACQUES L'ACHINE •  
 JEUDI 15 P. E. S. NIINI • VENDREDI  
 16 ROBERT A. CHED • SAMEDI 17  
 HEINZ NEUMANN • DOROTHY  
 KNOWLES • DIMANCHE 18 15 H  
 PHILIPPE TIRY • LUNDI 19 JEAN-  
 PIERRE LEONARDINI • VIVIANE  
 THEOPHILIDES • MARDI 20 MICHEL  
 SIMONOT • ALAIN CROMBECQUE •  
 MERCREDI 21 MAX SCHOENORFF •  
 JACQUES ROSNER • JEUDI 22  
 BERNARD DORT • VENDREDI 23  
 JACK RALITE • SAMEDI 24  
 RAYMOND BELLOUR • DIMANCHE 25  
 15 H ANDRÉ VILMS • EVELYNE DIDI •  
 LUNDI 26 ARMAND DELCAMPE •  
 MARDI 27 MADELEINE REBERIOUX •  
 MERCREDI 28 LUCIEN ATTOUN •  
 MARS KRAVETZ • JEUDI 29 GABRIEL  
 GARRAN • HENRI INGBERG •  
 CENTRE DES EXPOSITIONS MONTREUIL  
 M<sup>e</sup> Mairie de Montreuil sous direction  
 48 57 57 72

THÉÂTRE 71  
 MALAKOFF 46 55 43 45  
 DU 14 AU 18 JANVIER  
 (représentation) exceptionnelle  
**UNE AFFAIRE D'HOMME**  
 de...  
 Mise en scène Daniel G. RARD  
 Création de la Comédie de Caen

A PARTIR DU 30 JANVIER  
**THÉÂTRE DE PARIS**  
**LES BRUMES DE MANCHESTER**  
 de Frédéric DARD  
 mise en scène de Robert HOSSEIN  
 FRANÇOISE BRION  
 CHEIK DOUKOURE  
 SOPHIE BARJAC  
 ERIC AVERLANT  
 RENE CAMOIN  
 GEORGES MARCHAL  
 PIERRE LE RUMEUR  
 JACQUES FRANZ  
 ANNE CAUDRY  
 PAUL LE PERSON  
 Soir 20H30 - Mat. Dim. 14H30 et 18H30  
 Relâche dimanche soir et lundi  
 LOCATION : 43 59 39 39

du 6 au 21 janvier à 20h30  
 dimanche 17h, rebâche une  
**« POURSUITE ET FUGUE »**  
 Spectacle de Jean-Claude Buchard  
 Salle Boris Vian de la Grande Halle  
 Loc. sur place 43 49 72 et 43 49 72  
 M<sup>e</sup> P<sup>e</sup> de Paris  
 parr. Alpha FNAC et Fondation FNAC

ROLAND BLANCHE  
**L'ETOURDI**  
 MOLIERE  
 Mise en scène : Jean-Louis THAMIN  
 Une création du Centre Dramatique National  
 de Bordeaux-Aquitaine  
**THÉÂTRE DE LA COMMUNE**  
 Location : 48.34.67.67 et FNAC

مكتبة من الأصيل

MUSIQUE

Wagner en deux livres

Antisémitisme ?

Wagner était-il antisémite ? Il suivait en tout cas le cours de l'histoire et ses équivoques.

EN 1850, la publication en Allemagne, par un certain K. Freigedant, d'un pamphlet intitulé Le Judaïsme dans la musique retint peu l'attention du grand public...

Position ambiguë de la part d'un homme d'abord acquis aux idées révolutionnaires — jusqu'à sa fuite de Dresde en 1849 — qui, dans sa jeunesse, avait témoigné de la sympathie aux partisans de l'égalité civique des Juifs...

Dans l'étude que le professeur Jacob Katz a consacré à Wagner et la question juive et qui vient d'être publiée chez Hachette dans la collection que dirige François Azouvi, l'antisémitisme du musicien est replacé dans la perspective de l'histoire des idées...

Marx déjà, dans la Question juive (1844), affirmait que « l'argent est le dieu jaloux d'Israël » et critiquait non pas une religion mais un système d'économie capitaliste...



Caricature de Götze

Jacob Katz voit dans l'attitude de Wagner, qui se tient à bonne distance des combats antisémites, la volonté de ne pas renoncer aux services que pourraient lui rendre ses disciples et admirateurs juifs.

d'Israël où l'on interdit toujours l'exécution des œuvres de Wagner, refusé de l'absoudre. « L'antisémitisme de Wagner était apparu de son vivant même sous un jour équivoque, il est difficile de vouloir l'innocenter de ses conséquences ultérieures ».

NICOLE ZAND.

(1) Assimilation qu'analyse Jacob Katz dans son ouvrage sur l'influence des Lumières et de la Révolution française sur l'émancipation des Juifs d'Europe: « Hors du ghetto », Le Monde des livres, n° 25 mai 1984.

Deux livres viennent de paraître : la correspondance de Wagner et de Mathilde Wesendonk ; une étude sur l'antisémitisme du compositeur. Les nazis avaient-ils raison d'en faire leur modèle ?

Raciste par autodéfense

Oui, Wagner était judéophobe. Mais pas exactement comme on le croyait.

« Comment avez-vous eu l'idée d'écrire ce livre sur Wagner ? »

En rédigeant mon étude sur l'antisémitisme dans l'Europe moderne de 1700 à 1933 (1), j'ai acquis l'impression que sa place au sein de cette histoire n'avait pas été assez travaillée.

Wagner ne semble pas avoir eu immédiatement une image précise de judaïsme et des Juifs.

Jusqu'à la parution du Judaïsme dans la musique (1850), on ne peut trouver la moindre trace de judéophobie.

Dans sa jeunesse, il avait même une attitude plutôt positive à l'égard de l'émancipation juive. Il a fréquenté des Juifs sans la moindre gêne, au contraire. A partir de 1850, brutalement, l'antisémitisme sera permanent chez lui.

C'est là le point central de votre démonstration.

Ce qui me paraît important de retenir et que les exégètes de la pensée — je ne parle pas de la musique — de Wagner n'ont pas bien remarqué, c'est le fait que sa judéophobie a connu des métamorphoses. Il ne saurait passer pour un raciste inné.

1870, où l'antisémitisme va grandir. Ses complexes à l'égard de Mendelssohn — qui est coadjuteur — et de Meyerbeer — qui ne l'est pas — sont loin d'épuiser le sujet.

« Et la prétendue origine juive de Wagner ? »

Une fable ! Il fut très souvent caricaturé comme juif. Les Juifs furent nombreux parmi ses admirateurs. De leur côté, les antisémites aiment trouver un de leurs semblables qui soit juif.

Un symbole du nazisme en Israël

Wagner est aujourd'hui au centre du débat en Allemagne. Beau-père de Huston Stewart Chamberlain, il a plusieurs points de contact avec le nazisme, et donc il n'a à ce jour jamais été joué publiquement en Israël.

Il est absurde d'interpréter Wagner à la lumière des propos des idéologues du III<sup>e</sup> Reich. Thomas Mann l'a déjà dit. Il faut le lire avec Marx ou Bauer, qui se sont exprimés aussi sur la question juive.

Propos recueillis par DOMINIQUE BOURLE.

(1) Jacob Katz: From the Prejudice to the Destruction: Anti-Semitism, 1700-1933, Harvard U.P., 1980.

Wagner et la question juive, par Jacob Katz, traduit de l'allemand par Pierre Rusch. La force des idées, 218 pages, 98 F.

Autres ouvrages en français: Hors du ghetto, préface de Pierre Vidal-Naquet, Hachette, 1984, 289 pages, 85 F. Le Shabbat Goy, Stock, 1986, 293 pages, 98 F.

Lettres à Mathilde Wesendonk

Dans une édition exemplaire, la vérité sur des amours légendaires.

La passion dans tous ses états : sous-titre possible pour ce recueil d'écrits intimes, lettres d'amour et d'amitié, journal d'après rupture transmis par des mains amies à la bien-aimée lointaine, mots de cœur d'un musicien, écrivain, praticien et amoureux de manière exemplaire par une toute jeune maison d'édition qui a fait de la musique une priorité.

Il se sont tant aimés ! Mais, au fait, se sont-ils aimés, Richard et Mathilde, Wagner et Wesendonk, ces amants adulés dont la chronique a entrelacé les noms comme ceux de Philémon et Baucis ? Les biographes et la famille, principalement la terrible Cosima, ont tout fait comme à l'accoutumée pour plaider l'union platonique. Peine perdue : les textes sont là pour attester « la faute » (« Si jamais la passion s'est mêlée à des rapports à l'origine tendres et purs, ce que je ne peux nier, à mon extrême regret, écrit Wagner) et les historiens (Henry-Louis de la Grange pour la préface, Christian Rauff pour les notes) aujourd'hui trop

informés pour retoucher la version expurgée.

Amants coupables, mêlez-vous des historiens... Mais quels sont les faits ? Le 28 août 1950, Lohengrin a été représenté à Weimar. Wagner met en chantier le livret du Ring. Interdit de séjour en Allemagne pour avoir tenu à Dresde des propos jugés péroratoires, il se fixe à Zurich, dirige au Schauspielhaus — l'un de ses assistants y est Hans von Bülow, futur mari trompé de Cosima — et monte le Vaisseau fantôme avec succès. Une groupe l'y avait poussé : la jeune femme d'Otto Wesendonk, homme d'affaires rhénan d'origine hollandaise, collectionneur de tableaux, mélomane et mécène, qui n'allait pas tarder — c'est le côté sordide de l'intrigue — à compter Wagner parmi ses principaux... obligés.

Mirna, la douce moitié maltraitée, connaissait à Zurich surprise de son général mari une de ses rares périodes de paix. Elle recommença à souffrir, et à réminiscer, lorsque Wesendonk, après avoir payé les dettes des exilés, consent à leur acheter, non loin d'un terrain qu'il vient lui-même d'acquérir pour y construire une somptueuse villa,

une petite annexe, l'Asile, où le musicien pourra composer en paix. Paix relative, il est vrai : une lettre interceptée par Mirna va bientôt pulvériser l'incroyable quatuor et contraindre Wagner à s'éloigner.

A Genève, puis à Venise, il écrit son journal, puis renouera avec Mathilde une correspondance épistolaire où « le cher ange bien-aimé » laisse bientôt place à la « méchante enfant », voire au « maître », la jeune femme (qui était poète, auteur des textes des Wesendonk Lieder) ayant été jugée digne de figurer dans la confédération des Maîtres chanteurs.

Car Wagner, c'est bien là l'incroyable, au sein de ces tribulations sentimentales et domestiques, ne cesse de composer et d'écrire ses livrets. Henry-Louis de la Grange, à qui il ne faut pas en compter, soupçonne même le maître de n'avoir songé qu'à son œuvre : on trouve dans l'adoration d'un jeune admiratrice l'émulation nécessaire (et dans l'adultère le thème de Tristan) ; en obtenant d'un riche mari les subsides indispensables. Bref, on trouve, ou en croyant trouver auprès d'un couple aisé, et l'amour et la tranquillité.

Sur ces thèmes, d'ailleurs, il ne cessera de broder, cherchant

« asile » à Perroz-luz-Vienne auprès de la très jeune fille d'un boucher trouvant ensuite en Louis II de Bavière et l'adorateur et le commanditaire rêvés. La dernière lettre à Mathilde, écrite de Tribchen en 1871 — Wagner et Cosima sont déjà mariés, — montre bien ce que la passion peut donner lorsque ces mesquineries que l'on dit liées au génie n'ont jamais cessé de s'y mêler :

Chère amie, Ayez donc la bonté de rechercher parmi les écritures du bon vieux temps que vous avez bien voulu conserver une page de musique intitulée :

Au tombeau de Weber, chant pour quatre voix d'homme, et, si vous le trouvez, n'en faire parvenir une copie. Vous obligerez beaucoup celui qui, de même que sa femme, vous salue avec empressement et se dit Votre Richard Wagner.

ANNE REY.

Richard Wagner à Mathilde Wesendonk : Journal et lettres 1853-1871, préface de Henry-Louis de la Grange (avec 14 lettres de Mathilde Wesendonk à Wagner). Edition Partitions-musique, 392 pages, 143 francs.

les acteurs
HUBERVILLIERS
L'ETOURDI
MOLIERE

Les Pêches de Bagnolet
Vincent COLIN
Gudrun von MALTZAN
Alain SOLOVITCH

ELECTRE
L'un des événements d'Avignon 86

A PARTIR DU 27 JANVIER
Nanterre Théâtre des Amandiers
Dans la solitude des champs de coton

centre culturel jean arp
LES PETITS CHANTEURS DE VIENNE
LE MIME MARCEL MARCEAU

GASSMAN/PASOLINI
AFFABULAZIONE
20/24 JANVIER 1987
BUBIGNY

Direction: Emmanuel KRIVINE
Flûte: Patrick GALLOIS

THEATRE EUROPE JANVIER
LA GRANDE MAGIA
di Eduardo De Filippo regia di Giorgio Strehler





THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

- LES YEUX D'AGATHE, Montfort (43-31-11-99), 20 h 45 (14).
ENCHANÉES, Rond-Point, petite salle (42-56-60-70), 20 h 30 (14).
ERODIADE, Boursbourg (47-77-15-53) 21 h (14 au 18).

Les salles subventionnées

- OPÉRA (47-42-57-50), ven. + mar. à 19 h 30; sam. à 14 h 30 et 21 h 30; Ballet Van Den Broek/Balanchine.
SALLE FAVART (42-96-06-11), ven. + mar. à 19 h 30; Atys, de L.R. Lully; dr. musicale: William Christie.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-45)

- ANTOINE (40-09-77-71) (D. soir, L.), 17 h et 21 h, dim. 15 h 30; Harold et Maude.
ARCANÉ (43-38-19-70) (D. soir, L., M.), 20 h 30, dim. 17 h; La Villa Méduse.

Les autres salles

- AMANDIENS (43-46-42-17) (D., L.), 20 h 30; La Diva Chroma, à partir du 16.
V.O. UGC MARBY - UGC ROYONDE - CINÉ BEAUBOURG LES HALLES - 14 JUILLET ODÉON - 14 JUILLET BASTILLE - 14 JUILLET BEAUGRENIÈRE

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-45)

- BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE (42-36-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h; SOS.
BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE (42-36-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h; SOS.
BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE (42-36-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h; SOS.

Les autres salles

- BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE (42-36-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h; SOS.
BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE (42-36-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h; SOS.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-45)

- BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE (42-36-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h; SOS.
BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE (42-36-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h; SOS.

Les autres salles

- BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE (42-36-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h; SOS.
BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE (42-36-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h; SOS.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-45)

- BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE (42-36-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h; SOS.
BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE (42-36-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h; SOS.

Les autres salles

- BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE (42-36-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h; SOS.
BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE (42-36-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h; SOS.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-45)

- BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE (42-36-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h; SOS.
BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE (42-36-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h; SOS.

Les autres salles

- BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE (42-36-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h; SOS.
BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE (42-36-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h; SOS.

SEAN PENN CHRISTOPHER WALKEN
COMME UN CHIEN ENRAGÉ
HENDALE FILM CORPORATION
ELLIOTT LEWITT

V.O.: FORUM LES HALLES - SAINT-GERMAIN VILLAGE - TRIOMPHE - PARNASSIENS - CONVENTION SAINT-CHARLES
V.F.: ÉPÉE DE BOIS - UGC GOBELINS - LUMIÈRE

MURS DE VERRE
un film de Scott Goldstein
avec Philip Bosco et Geraldine Page

CRETEIL
Maguy Marin
du 16 au 21 janvier
Claude Brumachon
du 27 janvier au 1er février
Elinor Ambash
du 23 janvier au 4 février
Momix Dance Theater
du 6 au 11 février
Jacques Patarozi
TEL: 48.99.94.50

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

GAUMONT AMBASSADE - GEORGE V - FRANÇAIS PATHÉ REX - CLICHY PATHÉ - ST-LAZARE PASQUIÈRES
LA VIE DISSOLUE DE GERARD FLOQUE
UN FILM DE GEORGES LAUTHER / JACQUES FRANÇOIS

SA FEMME
SA BELLE-MÈRE
SA SECRÉTAIRE
SON PATRON... SES FILLES... L'AMANT DE SA FEMME... TOUS SE SONT LIGUÉS POUR LUI RENDRE LA VIE IMPOSSIBLE...

ROLAND GIRAUD / CLÉMENTINE / JACQUELINE HALLAN / MARIE-AITIE / GÉRARD FRIALDI
LA VIE DISSOLUE DE GERARD FLOQUE
UN FILM DE GEORGES LAUTHER / JACQUES FRANÇOIS



CINEMA

Les séances spéciales

AMADEUS (A. v.o.) Grand-Pavois, 19 (45-54-46-85), mar. jeu. lun. 21 h 30, ven. sam. 13 h 45, dim. 19 h 30, mar. 15 h 15.

CLOCK WISE (Brit. v.o.) Olympia-Luxembourg, 6 (46-33-97-77), 12 h.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 14 JANVIER
Salle Pleyel, 20 h 30: Orchestre de Paris, dir. D. Barenboim (Dutilleul, Beethoven).

MARDI 13 JANVIER
Eglise Saint-Louis de la Chapelle, 21 h: Orchestre de chambre D. Fanal (Schubert, Chopin).

JEUDI 15 JANVIER
Salle Gaveau, 20 h 30: E. Heideck (Beethoven).

MONTAGNE 15 JANVIER
Eglise Saint-Louis de la Chapelle, 21 h: Orchestre de chambre D. Fanal (Schubert, Chopin).

JEUDI 15 JANVIER
Salle Gaveau, 20 h 30: E. Heideck (Beethoven).

Jazz, pop, rock, folk

RAISER SALÉ (43-33-57-71), 23 h: Ethos Galactique groupe, dans le 11; le 12: Rancore; le 13: Les Jaivas.

VENDREDI 16 JANVIER
Grande Halle de La Villette, 20 h 30: Orchestre national de France, dir. E. Inbal (Ravel, Schoenberg, Messiaen).

SAINT-MICHEL (43-36-28-59), 21 h, mar.: Watergate Seven + One; jeu.: O. Francis Quintet; ven.: P. de la Première Serfaty; sam.: J. Caroff; lun.: High Society Jazz Band; mar.: D. Sydney Becker.

SAMEDI 17 JANVIER
Eglise Saint-Merri, 21 h: Ch. Thomas d'Oste et P.-F. Troya.

LE PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-36-28-59), 21 h, mar.: Watergate Seven + One; jeu.: O. Francis Quintet; ven.: P. de la Première Serfaty; sam.: J. Caroff; lun.: High Society Jazz Band; mar.: D. Sydney Becker.

DIMANCHE 18 JANVIER
Eglise Saint-Merri, 21 h: E. Francis (Scarlati, Bach, Rodrigo).

LE PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) (mar.), 23 h: D. Moreau, L. Trussardi, Ch. Bellon.

LUNDI 19 JANVIER
Eglise de la Madeleine, 21 h: Les petits chanteurs de Vienne (Haydn, Britten, Galuppi).

PARIS EN VISITES

JEUDI 15 JANVIER
«L'Opéra et son musée», 13 h 45, hall (D. Bouchard).

CONFÉRENCES

abbaye Moutier, 14 h 30, église Saint-Paul (Vieux Paris).

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-jour.

Mercredi 14 janvier

PREMIÈRE CHAÎNE : TF1
20.35 Série: Marie Perrench. Saïed ruse. Avec Danièle Etienne.

CANAL PLUS
20.30 Les trépassés. 21.00 Clément. Deadly Game. Film allemand de Karoly Mak (1980), avec Mel Ferrer, Barbara Sukowa, Helmut Berger.

LA « 5 »
20.30 Téléfilm: Le soleil se lève aussi (1<sup>re</sup> partie). 21.10 Série: Supercopier. 23.10 Série: Les Grands. 23.35 Téléfilm: Le soleil se lève aussi (1<sup>re</sup> partie).

Jeudi 15 janvier

PREMIÈRE CHAÎNE : TF1
13.50 Série: La croisière s'amuse. 14.40 Feuilleton: Isaura (9<sup>e</sup> épisode).

18.55 Juste ciel, petit horoscope. 19.00 Le 19-20 de l'information (et 19.35).

22.15 Journal. 22.45 Magazine: Paris-chocs. 23.10 Préfète à la nuit. 23.15 Danse roumaine, de Bela Bartok, interprétées par l'Orchestre de chambre de Toulouse, sous la direction de Georges Armand.

DEUXIÈME CHAÎNE : A2
13.45 Feuilleton: Le riche et le pauvre (rediff.). D'après Irvin Shaw (1<sup>er</sup> épisode).

14.35 Feuilleton: Lili, petit à petit (7<sup>e</sup> épisode). 18.05 Série: Ma sorcière bien-aimée. 18.30 Magazine: C'est la vie.

22.15 Journal. 22.45 Magazine: Paris-chocs. 23.10 Préfète à la nuit. 23.15 Danse roumaine, de Bela Bartok, interprétées par l'Orchestre de chambre de Toulouse, sous la direction de Georges Armand.

TROISIÈME CHAÎNE : FR3
14.00 Magazine: Thalassa (rediff.). 14.30 Boîte aux lettres (rediff.).

18.05 Série: Ma sorcière bien-aimée. 18.30 Magazine: C'est la vie. 19.50 Jeu: Des chiffres et des lettres.

22.15 Journal. 22.45 Magazine: Paris-chocs. 23.10 Préfète à la nuit. 23.15 Danse roumaine, de Bela Bartok, interprétées par l'Orchestre de chambre de Toulouse, sous la direction de Georges Armand.

Un partenaire britannique pour le satellite luxembourgeois

Thames Television entre dans le capital d'Astra

La Société européenne de satellites (SES), qui se propose de lancer en février 1988 un satellite de seize canaux de télévision au-dessus de l'Europe (Le Monde du 21 octobre), vient de recevoir l'appui d'un actionnaire de poids. Il s'agit de Thames Television, une des principales compagnies privées britanniques, qui émet sur la région de Londres depuis 1968 dans le cadre de la chaîne ITV.

Thames Television va prendre 5 % du capital de la SES composée majoritairement jusqu'à aujourd'hui de groupes financiers belges et luxembourgeois. L'arrivée d'une société britannique renforce le caractère européen du projet Astra qui semblait avoir du mal à trouver des clients pour ses seize canaux. En effet, Thames Television s'intéresse de près au développement de chaînes thématiques européennes et a pris une participation de 22 % dans le capital de Children Channel, une chaîne anglophone destinée aux enfants.

Un concurrent redoutable

SES pourrait annoncer très rapidement d'autres accords de même type. La société luxembourgeoise est en négociation avec M. Robert Maxwell, propriétaire des groupes de presse Pergamon et Mirror, qui contrôle la chaîne payante de cinéma Première et a l'intention de lancer une télévision musicale européenne. SES discute aussi avec des groupes français et peut déjà compter sur les projets de télévision de la société scandinave Kinnevik internationale.

Les responsables de SES affirment que le projet Astra est rentable si huit des seize canaux trouvent des clients objectifs qui les seraient sur le point d'atteindre. Astra deviendrait alors un redoutable concurrent pour les projets de satellites de télévision directe, français, allemand et britannique. Surtout si, comme le prétendent les dirigeants de SES, une légère modification de la couverture du satellite permettrait d'augmenter sa puissance. Ses émissions pourraient être reçues alors en France, Allemagne et Grande-Bretagne, et les antennes individuelles de 60 cm de diamètre.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

PRESSE

Les malheurs de Jean-Claude Goudeau

Infamé Jean-Claude Goudeau ! L'ancien directeur général de l'hebdomadaire Minute tombe de Charlybe en Seylla. Son nouveau journal satirique de droite devait d'abord s'appeler Nouveau Combat. Mais le tribunal de grande instance de Paris l'en empêcha, estimant la confusion possible avec l'ancien quotidien Combat, issu du réseau de Résistance du même nom (Le Monde du 3 janvier).

Jean-Claude Goudeau choisit alors d'appeler son hebdomadaire le Combat. Un titre qui, comme on le voit, évoque aussin même le quotidien déjà évoqué... Il s'est finalement ravivé pour le titre de Le Charlybe. C'est sous ce nom que paraît, le 7 janvier, le journal de Jean-Claude Goudeau. Et paratras ! Dominique Gros, directeur du Charlybe, un bimensuel satiriste publié à Metz depuis onze ans, lui demande d'abandonner ce titre. Nil se sait sous quel vocable le deuxième numéro de l'hebdomadaire de Jean-Claude Goudeau paraîtra désormais.

Y.-M. L.

M. Michel Baroin reprend et le Journal du parlement. M. Michel Baroin, président de la Garantie mutuelle des fonctionnaires et de la FNAC, a pris la totalité du contrôle du bimensuel le Journal du parlement, fondé il y a trente-quatre ans et qui avait interrompu sa parution il y a trois mois. Le journal sera à nouveau diffusé dès jeudi 15 janvier, d'abord à 9 000 exemplaires puis à 12 000. Le bimensuel comprendra douze collaborateurs et trois dessinateurs (Trex, Gus, Jacques Faizant). Ses promoteurs insistent sur la pluralité d'expression et l'esprit d'ouverture dont devrait faire preuve la nouvelle formule de ce journal.

(Publicité)

PARRAINAGE

L'Association médicale francopolono-polonoise cherche des personnes intéressées par le parrainage d'enfants des camps de Sud-Lituanie. Écrire: 16, rue de Nanteuil, 75013 PARIS ou téléphoner: 530-12-08 le jeudi de 10 à 16 h.

# Communication

Remplacé par M<sup>me</sup> Jeanine Langlois-Glandier

## M. Jacques Pomonti quitte la présidence de l'INA

Le conseil des ministres du 14 janvier a nommé M<sup>me</sup> Jeanine Langlois-Glandier à la présidence de l'Institut national de l'audiovisuel. L'ancienne présidente de FR 3 succède à M. Jacques Pomonti.

A la tête de l'INA depuis décembre 1982, M. Pomonti restait le dernier président nommé par le conseil des ministres...

la gauche à conserver son poste. Proche de M. François Mitterrand, il a joué un grand rôle dans la politique audiovisuelle des cinq dernières années...

qui bénéficie d'un formidable marché commercial pour amortir ses productions et dispose d'un stock impressionnant qui en fait un acteur incontournable...

« Certes un système qui repose à plus de 65 % sur la seule Société française de production était trop fragile et il est bon de l'ouvrir. Mais il est illusoire d'espérer que le marché relancera à lui seul l'économie de la création... »

« Techniquement, le satellite est l'avenir de la télévision. Il apporte l'abondance des fréquences, la stéréophonie, la haute définition... »

### Jean-Pierre Elkabbach devient directeur d'Antenne 2 Europe 1

M. Frank Tenot, PDG d'Europe 1, vient de nommer Jean-Pierre Elkabbach directeur d'Antenne 2 Europe 1.

Nul doute pourtant qu'il faille attendre d'ici peu quelques changements dans la grille de la station, qui connaît depuis plusieurs mois une baisse d'audience considérable.

Aussi l'appel à Jean-Pierre Elkabbach doit-il être interprété comme la carte forte de la station. C'est également la reconnaissance et l'hommage à un professionnel entré à Europe 1 en 1982...

Parmi les objectifs que se donne le directeur d'Antenne 2 Europe 1, se trouve la reconnaissance et l'hommage à un professionnel entré à Europe 1 en 1982...

# Le Carnet du Monde

## Naissances

— Anne-Marie et Alain BOYER, Myriam, Jean-Daniel et Hélène, ont la joie d'annoncer la naissance de Anne-Sophie, le 13 janvier 1987.

— Pascale et Françoise GOMEZ-BASSETTE partagent avec Charlotte la joie d'annoncer la naissance de Matthieu, le 8 janvier 1987.

— Le baron et la baronne Olivier de LA BAUME sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille, Paule, le 2 décembre 1986, à New-York.

— M. Axel Sébastien de NEUFVILLE et M<sup>me</sup> née Sophie BONDOT, sont heureux de faire part de la naissance de Pauline, le 3 janvier 1987.

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de Stéphanie QUENNOUËLLE, fille de M. Henri Quennoùelle et de M<sup>me</sup> née Marie-Claire Anjey, avec Antoine BONNASSE, fils de M. Charles-Eugène Bonnasse et de M<sup>me</sup> née Dominique Jaffret.

— François et Jean-Pierre Burg, Catherine et Ulf Ekorum, Jean-Pierre Blanc, Jacques et Anne-Marie Blanc, Michel et Jeanine Blanc, Jean-Paul et Claire Blanc, ont enfants, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille, le 2 décembre 1986, à New-York.

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de M<sup>me</sup> Jean LAUTE, née Jeanette Diétrich, décédée le 8 janvier 1982, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

— On nous prie d'annoncer le décès de M<sup>me</sup> Philippine MARESCAUX, née Marthe Davé, pédiatre, survenue à Poissy, le 31 décembre 1986.

— On nous prie d'annoncer le décès de M<sup>me</sup> Jeanne BLANC-SUBDIAN, survenue le 11 janvier 1987.

ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> Jeanne BLANC-SUBDIAN, survenue le 11 janvier 1987.

— Jacques Herold, le grand de phylaxie aux doigts sur sa forêt de roselliers; Jacques Herold, Bachard dans chaque gîte de route. (André Breton.)

— M<sup>me</sup> Marie-Claire Lejeune, ses enfants et petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Jean Busch, leurs enfants et petits-enfants, M<sup>me</sup> Georges Sembat, sa sœur, et toute la famille, font part du décès de M<sup>me</sup> Jean LAUTE, née Jeanette Diétrich, décédée le 8 janvier 1982, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

— M<sup>me</sup> Marie-Claire Lejeune, ses enfants et petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Jean Busch, leurs enfants et petits-enfants, M<sup>me</sup> Georges Sembat, sa sœur, et toute la famille, font part du décès de M<sup>me</sup> Jean LAUTE, née Jeanette Diétrich, décédée le 8 janvier 1982, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

— M<sup>me</sup> Marie-Claire Lejeune, ses enfants et petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Jean Busch, leurs enfants et petits-enfants, M<sup>me</sup> Georges Sembat, sa sœur, et toute la famille, font part du décès de M<sup>me</sup> Jean LAUTE, née Jeanette Diétrich, décédée le 8 janvier 1982, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

— M<sup>me</sup> Marie-Claire Lejeune, ses enfants et petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Jean Busch, leurs enfants et petits-enfants, M<sup>me</sup> Georges Sembat, sa sœur, et toute la famille, font part du décès de M<sup>me</sup> Jean LAUTE, née Jeanette Diétrich, décédée le 8 janvier 1982, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

— M<sup>me</sup> Marie-Claire Lejeune, ses enfants et petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Jean Busch, leurs enfants et petits-enfants, M<sup>me</sup> Georges Sembat, sa sœur, et toute la famille, font part du décès de M<sup>me</sup> Jean LAUTE, née Jeanette Diétrich, décédée le 8 janvier 1982, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

— M<sup>me</sup> Marie-Claire Lejeune, ses enfants et petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Jean Busch, leurs enfants et petits-enfants, M<sup>me</sup> Georges Sembat, sa sœur, et toute la famille, font part du décès de M<sup>me</sup> Jean LAUTE, née Jeanette Diétrich, décédée le 8 janvier 1982, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

— M<sup>me</sup> Marie-Claire Lejeune, ses enfants et petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Jean Busch, leurs enfants et petits-enfants, M<sup>me</sup> Georges Sembat, sa sœur, et toute la famille, font part du décès de M<sup>me</sup> Jean LAUTE, née Jeanette Diétrich, décédée le 8 janvier 1982, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

— M<sup>me</sup> Marie-Claire Lejeune, ses enfants et petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Jean Busch, leurs enfants et petits-enfants, M<sup>me</sup> Georges Sembat, sa sœur, et toute la famille, font part du décès de M<sup>me</sup> Jean LAUTE, née Jeanette Diétrich, décédée le 8 janvier 1982, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

# Informations « services »

## MÉTÉOROLOGIE

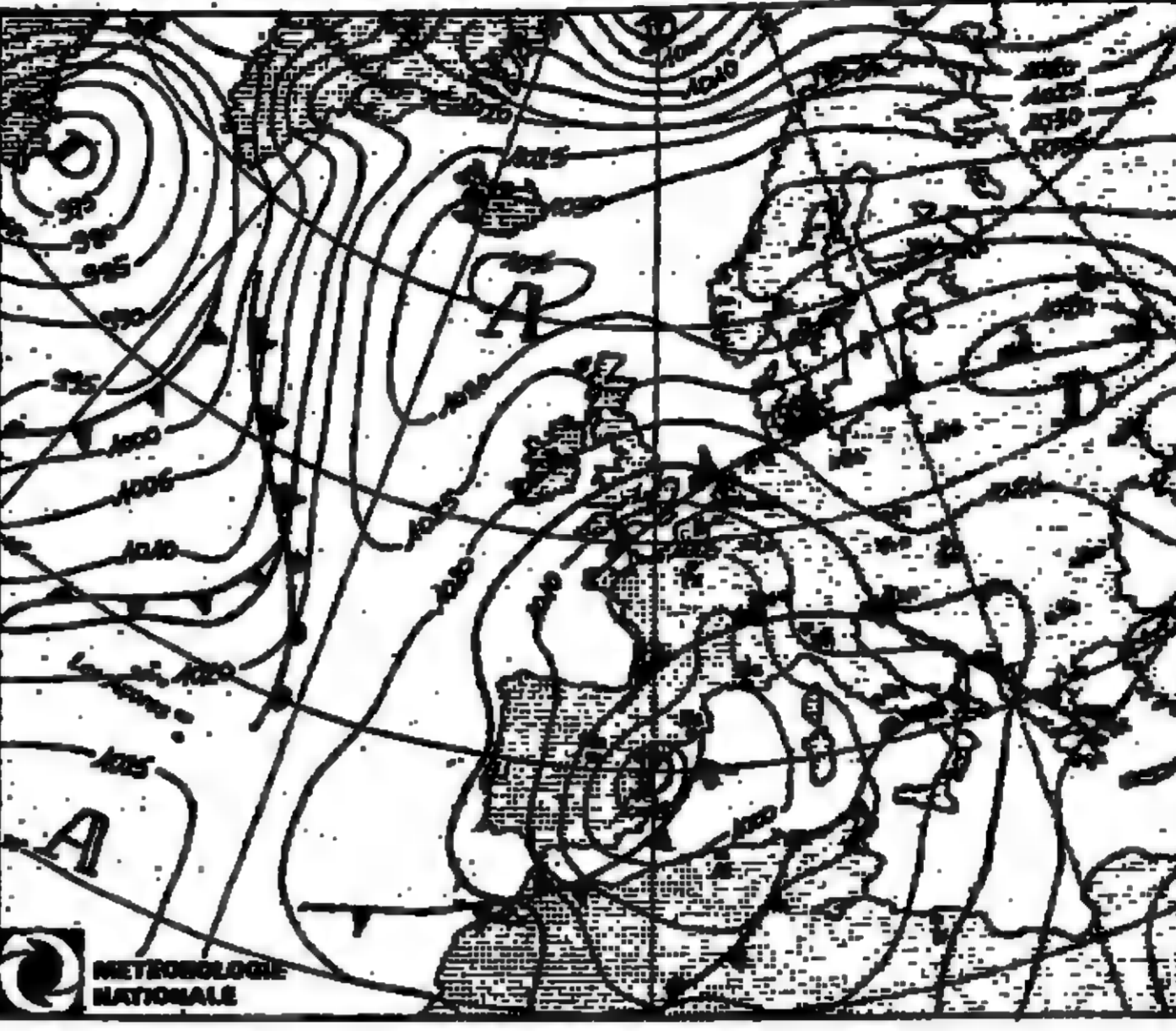
Evolution probable du temps en France entre le mercredi 14 janvier à 0 heure et le jeudi 15 janvier à 24 heures.

La France sera sous l'influence d'un air froid venant de l'Europe de l'Est et par ailleurs d'une dépression méditerranéenne très peu marquée. Celles-ci génèrent des fronts nuageux occasionnels.

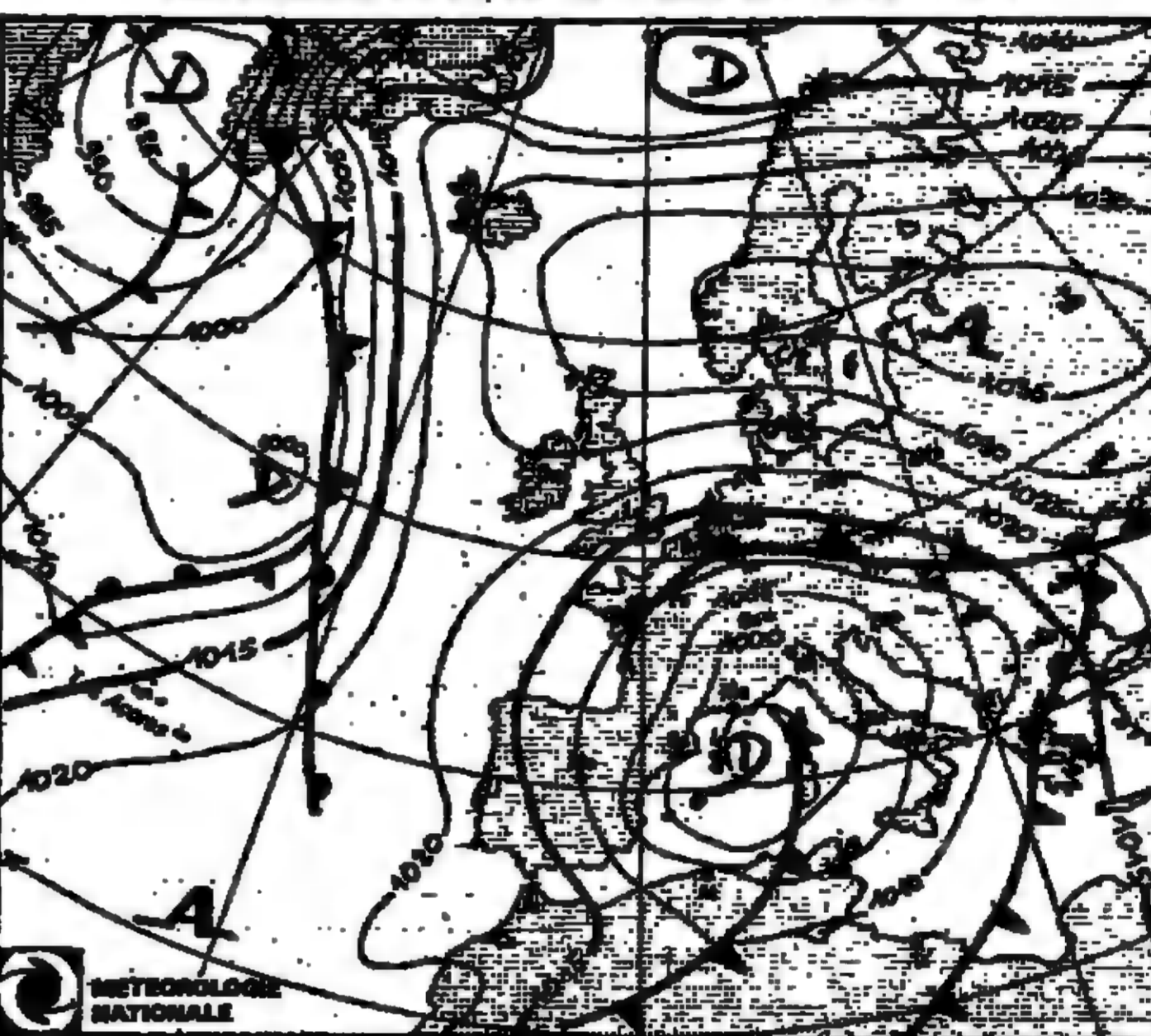
Sur les autres régions, le ciel sera très nuageux à couvert avec de la pluie en Corse, de la pluie vergineuse ou de la neige sur le littoral méditerranéen, de la neige abondante sur les hauteurs de la chaîne des Alpes. Les minimales seront de -10 à -12 degrés du Nord-Est à la Bourgogne, et au Lyonnais, -8 à -10 degrés du Massif Central aux Charentes, -6 à -8 degrés dans les Alpes, -3 à -5 degrés sur le Sud, mais 0 à 2 degrés sur les côtes de Méditerranée.

RENCONTRE: CHRÉTIENS EN GRANDE ÉCOLE. — Dans le cadre de la Mission étudiants, les chrétiens en grande école organisent les 17 et 18 janvier 1987 leur rencontre nationale annuelle à l'École supérieure d'électricité (91 Gif-sur-Yvette) sur le thème: « Église, signe et témoin du salut ». La mission prophétique du baptême. Pour tous renseignements, contactez-nous à: chrétiens en grande école (CGE), 18, rue de Varènes, 75007 Paris. Tél.: (1) 42-22-18-56.

### SITUATION LE 14 JANVIER 1987 A 0 HEURE TU



### PRÉVISIONS POUR LE 16 JANVIER A 0 HEURE TU



### TEMPÈRATURES maximales - minimales et temps observé

Table with columns for location, temperature, and weather conditions. Includes locations like Paris, Marseille, Lyon, and various international cities.

### TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observé

Table with columns for location, temperature, and weather conditions. Includes locations like Paris, Marseille, Lyon, and various international cities.

\* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France: heure légale moins 2 heures en été; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

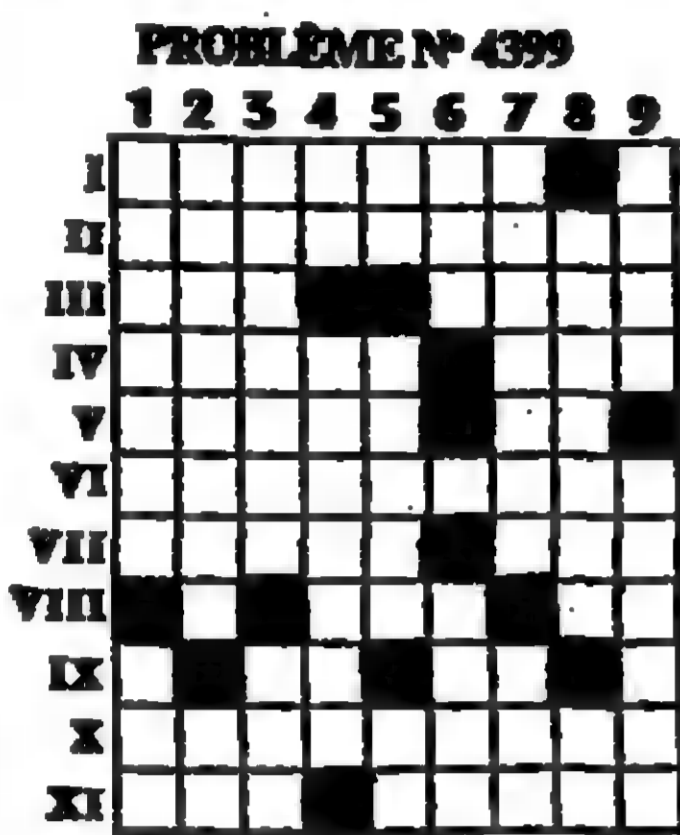
Advertisement for André Jacquemin, a publisher and author, with contact information for his bookstore.

Advertisement for a forum on culture in the De-France region, organized by the Association Française de Responsabilités Culturelles Municipales (AFRCM).



## « Services »

### MOTS CROISÉS



**HORIZONTALLEMENT**  
 I. Etablissement de classe. — II. Lieu de rêves ou de cauchemars. — III. Terme d'affection ou source d'infection. Homme à Bacchus. — IV. Symbole de puissance. On y dissonne lorsqu'on est rassasié. — V. Reconnait le niveau. Personnel. — VI. Les dernières répliques d'une scène avant le premier acte. — VII. N'a donc pas perdu sa dignité. Tranche. — VIII. Fit souvent jurer. Dans l'auxiliaire. — IX. Personnel. Protection des majeurs. — X. Véhicule de courses. — XI. Service parfait. Sert à boucher les croûtes.

**VERTICALEMENT**  
 I. Exerce un métier où les charges ne manquent pas. Entre la bête et la

**VERTICALEMENT**  
 I. Exerce un métier où les charges ne manquent pas. Entre la bête et la

### Les avoirs français au Maroc : nouveau régime

Les gouvernements français et marocain viennent de prendre des mesures concernant les avoirs bloqués au Maroc. Près de six mille Français (93 % des détenteurs de comptes bloqués) peuvent en bénéficier.

L'accord prévoit les dispositions suivantes :

- 1) Pour les avoirs bloqués : libération immédiate de tous les comptes d'épargne d'un montant inférieur à 100 000 dirhams (soit 73 000 F) au 30 juin 1986 ; libération immédiate de tous les comptes capital d'un montant inférieur à 100 000 dirhams au 30 juin 1986.

- 2) Pour le régime des futurs transferts : lors du départ définitif, possibilité de transférer 25 000 dirhams par année de présence au Maroc et ce, désormais, sans condition de plafond ; liberté de transfert de toutes les cotisations sociales, en sus des droits à transfert de salaires ; suppression du plafond appliqué jusqu'ici pour les transferts mensuels de travailleurs indépendants ; relèvement à 2 000 dirhams par mois des transferts autorisés au bénéfice des enfants de résidents français au Maroc poursuivant leurs études hors de ce pays.

Les titulaires des comptes bloqués peuvent demander dès aujourd'hui à leur banque au Maroc le transfert de leurs avoirs sur la base de ces nouvelles dispositions.

\* Toutes informations complémentaires pourront être obtenues auprès du secrétariat d'Etat aux rapatriés, 33, avenue d'Iéna, Paris (16<sup>e</sup>).

### EN BREF

■ **ATELIERS** : les marionnettes de Liberty. — On n'en finit pas de rétoriquer le centenaire de Miss Liberty... Pour mieux faire connaître aux enfants de sept à dix ans la « dame de bronze » de Bartholdi, le Musée des arts décoratifs organise un cycle de cinq ateliers, du 14 janvier au 11 février. « Qui suis-je ? » (carte d'identité de la statue) ; « Profession : aventurière » (BD collègues) ; « As-tu vu ma nouvelle tenue ? » (jeu de rôle) ; « La première arrivée au sommet » (jeu de rôle) et « Vous avez dit colosse ? » (construction de « colosses » en pâte).

\* Renseignements et inscriptions : Art déco jeunes, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 42-60-32-14, poste 975.

■ **FESTIVAL** : esprit es-tu là ? — Pour la deuxième fois un Festival international des jeux de l'esprit se déroulera à Cannes du 20 février au 1<sup>er</sup> mars. En 1986, cette manifestation avait attiré vingt-cinq mille spectateurs et deux mille participants. Cette année, trois nouvelles disciplines (backgammon, mots croisés et belote) viendront s'ajouter au bridge, aux échecs, aux dames, au scrabble, au tarot et au go. On pourra également visiter une exposition de jeux de l'ère ancienne et le marché des jeux, assister à des conférences sur l'histoire des jeux ou participer à des ateliers de jeux informatiques.

\* Rés. : Annie Schneider SA, 21, rue du Cirque, 75008 Paris. Tél. : 42-66-10-34.

## Médecine

Réalisée grâce aux manipulations génétiques

### Une découverte américaine permettra de mieux traiter le cancer du sein

Un groupe de chercheurs américains publie dans le dernier numéro de l'hebdomadaire *Science* une importante découverte dans la compréhension — à l'échelle moléculaire — de l'évolution du cancer du sein (1). Ces résultats pourraient avoir de rapides retombées diagnostiques et thérapeutiques.

Les oncogènes cellulaires (ou gènes du cancer) sont des fragments du patrimoine héréditaire qui jouent un rôle essentiel dans le contrôle de la croissance et de la différenciation des cellules qui composent les êtres vivants. Indispensables à la vie, ils peuvent aussi, dans certaines conditions, bouleverser la physiologie normale de la cellule et être à l'origine de sa transformation en cellules cancéreuses. Dix ans après la découverte en Californie par le Français Dominique Stehelin du premier oncogène, on compte aujourd'hui environ vingt-cinq de ces fragments d'information génétique. Plusieurs arguments lui-

sent penser que leur nombre est, en total, inférieur à une cinquantaine. L'équipe américaine dirigée par Dennis J. Slamon (université de Los Angeles) a cherché à comprendre le rôle joué chez l'homme par un oncogène baptisé « HER-2/neu ».

#### Prévoir l'évolution de la maladie

Elle vient pour la première fois d'établir qu'une modification particulière de ce gène (une anomalie dans sa reproduction connue sous le terme d'« amplification ») est très fréquemment retrouvée dans les cellules humaines isolées de tumeurs cancéreuses du sein. Plus intéressant encore, les chercheurs américains démontrent que la présence de cet oncogène « amplifié » est un facteur important qui permet de prévoir de manière statistique l'évolution de la maladie. L'étude américaine a porté au total sur 189 cas de cancer du sein. Les auteurs concluent que l'amplification de l'oncogène correspond à

une plus grande fréquence de rechute de la maladie ou à une espérance de vie plus courte des malades. Selon eux, ce critère biologique constitue un meilleur indicateur que ceux déjà connus en matière de pronostic pour le cancer du sein (âge de la malade, dimension de la tumeur, caractéristiques hormonales, envahissement des ganglions, etc.). En d'autres termes, la recherche systématique de cet oncogène sur des cellules de cancer du sein devrait, à l'avenir, aider à beaucoup mieux définir la conduite thérapeutique à tenir face à une tumeur dont l'évolution clinique demeure aujourd'hui très difficile à prédire. Ces résultats permettent en outre de conclure que l'on dispose à de la première « clé moléculaire » pour comprendre les mécanismes précis qui déclenchent le phénomène de cancérisation des cellules du sein.

« Un tel résultat est d'autant plus important, nous a expliqué le professeur Dominique Stehelin (2), que la protéine de cet oncogène est un récepteur sur lequel on pourra agir à des fins thérapeutiques. » Ce travail

illustre enfin les premières retombées médicales (diagnostiques et thérapeutiques) de l'ensemble des travaux fondamentaux sur les oncogènes. Déjà, des applications similaires commencent à être sérieusement envisagées en ce qui concerne notamment certains cancers du col de l'utérus, de la glande thyroïde ou du pomeau.

JEAN-YVES NAIL

(1) *Science* daté du 9 janvier. Cette publication est coignée par six chercheurs de l'université de Los Angeles, de l'université du Texas et de la société Genentech. Pour une vision synthétique des avancées médicales sur les oncogènes, on se reportera avec le plus grand intérêt aux dossiers publiés par la revue *Médecine, Sciences* (numéros de mars 1985 et mai 1986).

(2) Le professeur D. Stehelin, actuellement directeur du laboratoire d'oncologie moléculaire de l'Institut Pasteur de Lille, vient de se voir attribuer le Prix Louis Jeantet (2 millions de francs suisses) avec les professeurs S. Brummer et W. Gehring.

# A ANGERS LA QUALITE N'EST PAS SEULEMENT UN SLOGAN, C'EST NOTRE METIER.

Aucune usine au monde n'est parfaite. Cependant, les gens de l'usine Motorola d'Angers qui fabriquent des régulateurs de tension pour l'industrie automobile ont presque atteint la perfection.

Il y a quelques années, cette usine avait déjà réalisé un excellent record en contrôle de qualité avec environ une pièce défectueuse sur mille. Aujourd'hui, nos derniers tests montrent des résultats encore quatre fois meilleurs.

Cette amélioration est d'autant plus remarquable qu'elle n'est pas seulement due à une automatisation. La production améliorée de l'usine d'Angers est attribuée presque exclusivement aux compétences, à la détermination et aux méthodes des gens qui y travaillent.

Dans cette usine, nous appliquons une méthode appelée Contrôle Statistique de Procédé. De cette façon nous nous assurons de la qualité lors de l'élaboration du produit et pas simplement de la qualité du produit fini. Ainsi, la qualité fait partie de la fabrication au lieu de n'être qu'un aspect de l'inspection finale.

Ce système a donné de tels résultats que nos clients ont "agréé" notre production. Ils ont une telle confiance dans la qualité des produits Motorola qu'ils les acceptent sans les reconstruire dans leurs usines.

Ceci signifie des économies substantielles en temps, argent et efforts et aide nos clients aussi à rester compétitifs sur un marché mondial encombré où la concurrence est plus grande chaque jour.

Alors que la compétition s'intensifie, la recherche de meilleurs rendements de production et de meilleurs niveaux de qualité prend de plus en plus d'importance. La quasi-perfection de la qualité de notre production d'Angers apporte de ce fait une contribution importante à la réussite de l'industrie automobile française.

Motorola est une des sociétés internationales de l'électronique les plus grandes du monde. Nous sommes actifs sur les cinq continents.

Notre objectif commun: le service auprès de nos clients dans le domaine des radio-communications (parole et données), des ordinateurs, des semi-conducteurs et dans les composants électroniques pour la défense, l'aérospatiale, l'automobile et le marché industriel.



**MOTOROLA** Un leader mondial dans l'électronique de pointe







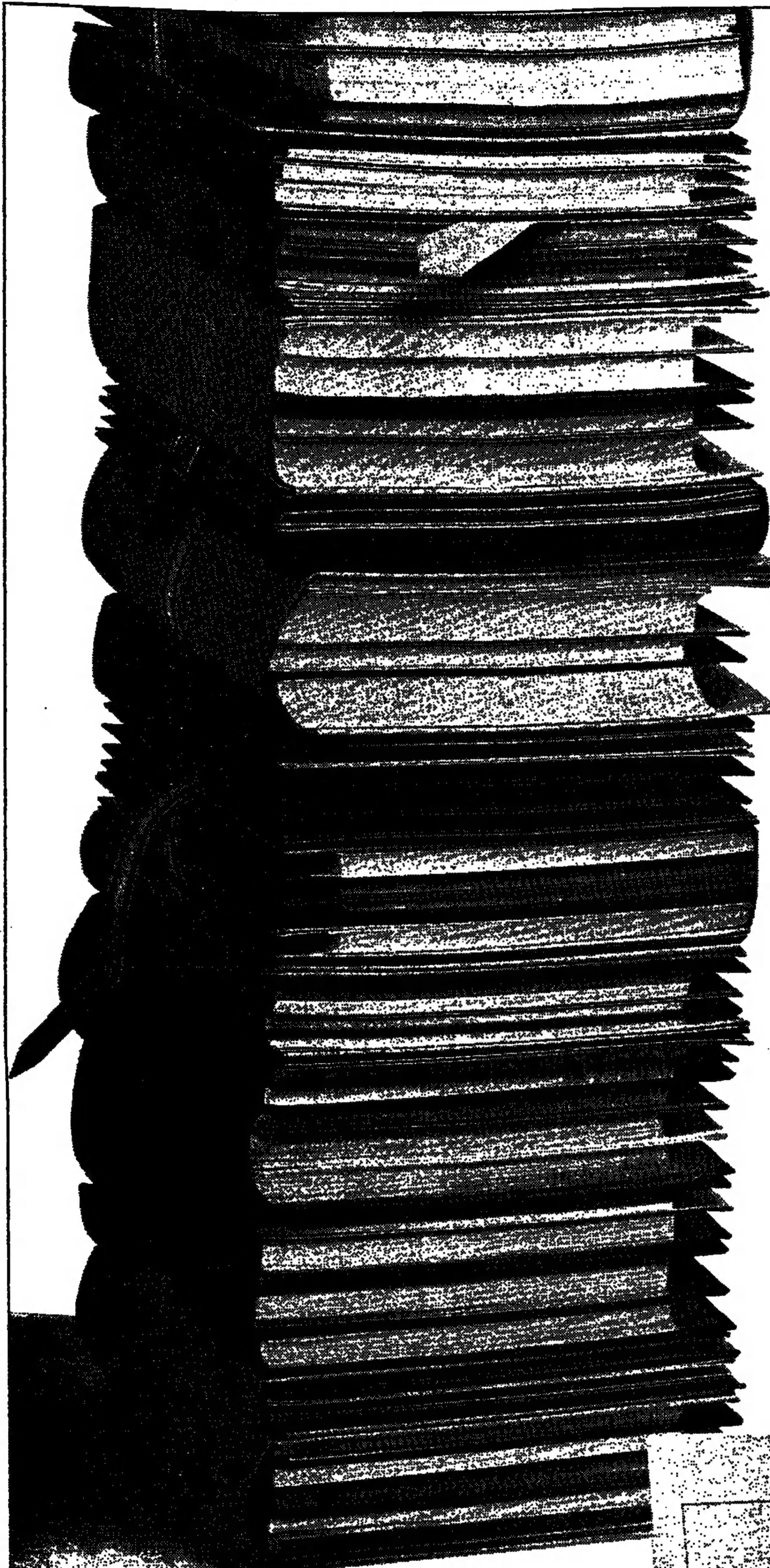


conomie

art de brut  
dollars

de prix du pétrole  
de mauvaises surprises

BUSH

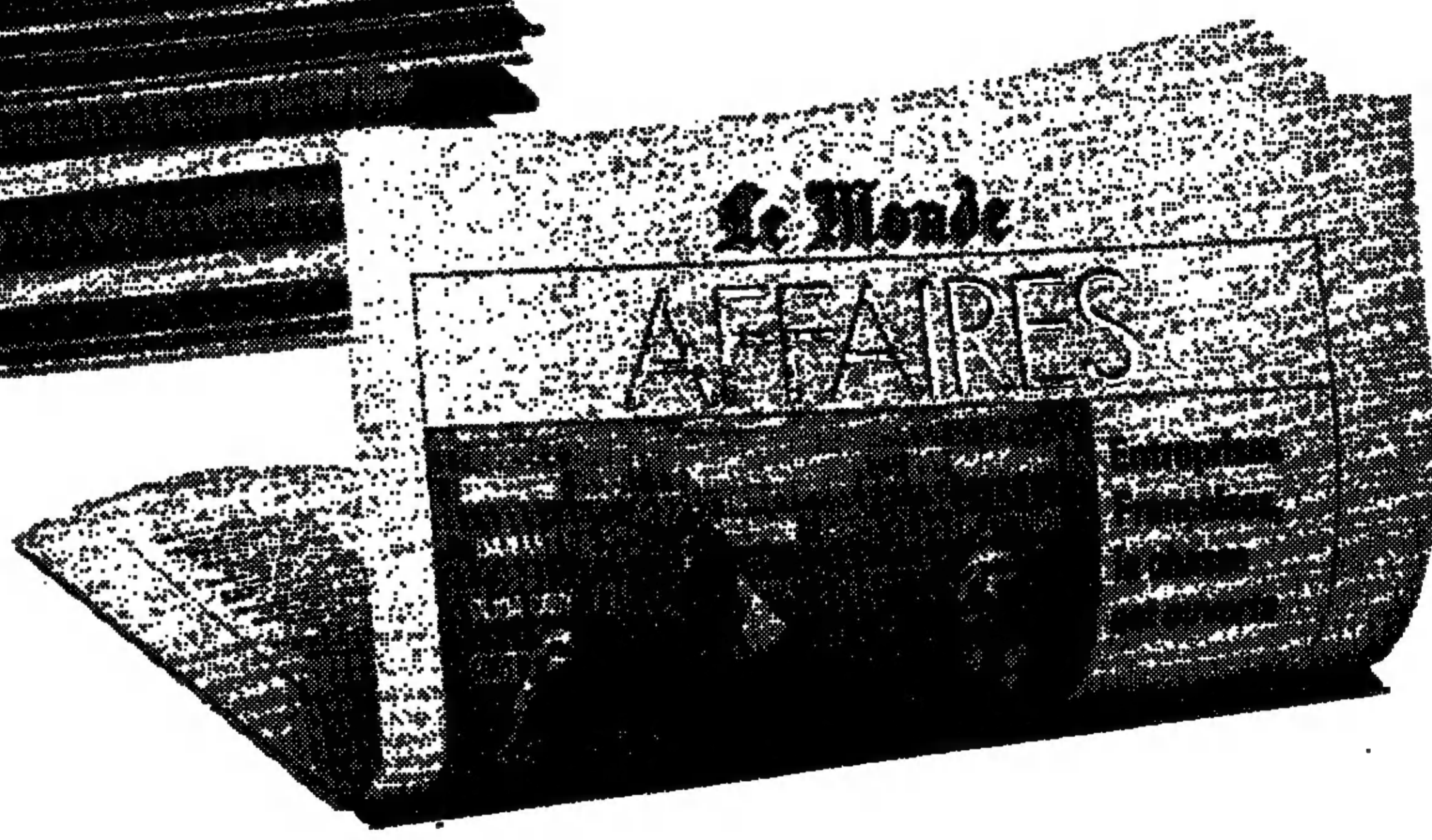


**Aujourd'hui, la culture,  
la recherche ou le sport  
ne sont plus à l'écart  
du monde des affaires.  
Eux aussi seront au cœur  
du Monde Affaires.**

*Comprendre le monde des affaires en 1987, ce n'est plus simplement parler de macro-économie ou de multinationales mais aussi de culture, de recherche ou de sport. Parce qu'aujourd'hui l'économie irrigue tous les secteurs de la société, Le Monde a décidé de donner un nouvel éclairage au monde des affaires, en créant Le Monde Affaires. Et qui, mieux que Le Monde, pouvait le faire? Quand la plupart des magazines de grande diffusion sont réalisés par des équipes de 10 à 40 journalistes, Le Monde met ses 200 rédacteurs et son réseau de correspondants au service du Monde Affaires. Ses journalistes en économie, bien sûr, mais aussi ses spécialistes en éducation, en science ou en cinéma. C'est ainsi le versant économique de tous les domaines de l'actualité qui sera analysé par Le Monde Affaires. Chaque semaine, avec un regard neuf, un style clair et des articles sans complaisance, Le Monde Affaires racontera l'aventure des entreprises et des hommes qui la vivent.*

*Le supplément Le Monde Affaires sera en vente sans supplément de prix chaque vendredi après-midi avec le quotidien Le Monde.*

**Le Monde**



**Chaque vendredi\*, les affaires c'est l'affaire de tout Le Monde.**

*\* Numéro de vendredi, daté samedi.*



هكذا من الأصل

Marchés financiers

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS 14 JANVIER Cours relevés à 14h52

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sections for Règlement mensuel and various stock indices.

Comptant (selection) Second marché (selection)

Table of financial instruments including Obligations, Actions, Étrangères, and SICAV. Columns include Valeurs, Cours, and % de coupon.

Table for exchange rates and other financial data, including Droits et bons, Cote des changes, and Marché libre de l'or.

Vertical text on the left margin, including 'Archés financiers' and 'LEURON VILLES REVE'.

Vertical text on the right margin, including 'Archés financiers' and 'LEURON VILLES REVE'.

